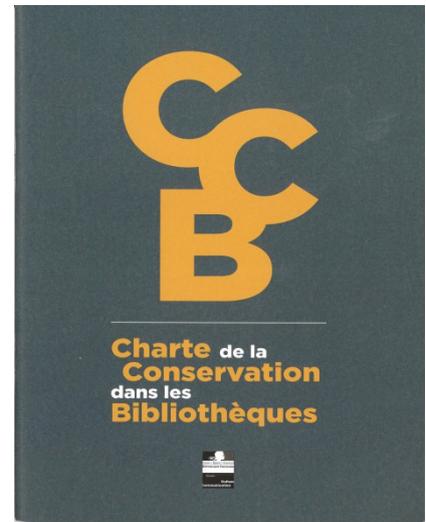


Les dix ans du Plan d'action pour le patrimoine écrit : essai de bilan (très) partiel

The screenshot shows the homepage of the 'Patrimoine écrit' website. The header includes the logo of the Direction générale des médias et des industries culturelles and the text 'Patrimoine écrit - Un site d'information du SERVICE DU LIVRE ET DE LA LECTURE'. The main content area features a map of France with the title 'L'Observatoire du patrimoine écrit en région'. To the left of the map, there is a text block describing the site's purpose. To the right, there is a vertical navigation menu with orange buttons for 'Observatoire du patrimoine écrit en région', 'Plan d'action pour le patrimoine écrit', 'Journées Patrimoine Ecrit', 'Conservation et restauration', 'Catalogues et signalement', 'Collections et acquisitions patrimoniales', 'Circulation des biens culturels', and 'Patrimoine numérique'. Below the map, there is a section for 'LES DERNIÈRES ACTUALITÉS' with a sub-heading 'Les 12èmes Journées Patrimoine Ecrit - 16 et 17 juin 2016'. The footer of the website includes 'Ministère de la Culture et de la Communication' and 'Service du livre et de la lecture'.



Rappels : la genèse du PAPE

- La préparation d'un plan d'action pour le patrimoine écrit répond à la demande prioritaire faite par le ministre au directeur du livre et de la lecture dans sa lettre de mission du 30 avril 2003
- Document préparatoire : *Pour un plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE)*, septembre 2003

Le constat initial

- « Un patrimoine muet »
- Un patrimoine mal identifié
- Des conditions de conservation insuffisantes
- Des modes d'accès limités et inadaptés aux exigences des usagers

Des propositions

- Des plans régionaux d'action pour le patrimoine écrit au niveau régional, pilotés par les CLL
- Une enquête nationale, confiée aux SRL
- Un rôle de pilotage national confié à la BnF pour le signalement (CCFr) et la numérisation
- Un appel à projets national piloté par le MCC
- Un site internet et une liste de diffusion

Résultats de l'enquête de 2007

- 50 millions de documents considérés comme « patrimoniaux » dans le périmètre Culture
 - 25 millions à la BnF
 - 25 millions répartis entre 350 à 400 bibliothèques territoriales dont 54 BMC
- La propriété et le statut juridique des collections ne sont pas clairement identifiés

Les résultats de l'enquête nationale de 2007

- Définition du périmètre des collections patrimoniales : désaccord sur une définition commune, absence de réelle vue d'ensemble
- Conservation : absence de cohérence et de priorités
- Un retard préjudiciable dans l'inventaire et le catalogage
- Une situation problématique du patrimoine au sein de la bibliothèque

Les résultats de l'enquête de 2007

- 26 % des imprimés, 36 % des collections ne sont ni inventoriés, ni catalogués
- Le niveau d'informatisation est de 54 % contre 83 % des bibliothèques en 2006
- 30 % des établissements disposent d'un site internet
- 20 % proposent un catalogue en ligne
- 6 % proposent des documents numérisés

Les résultats de l'enquête 2007

- 31 % des collections sont considérées en mauvais ou très mauvais état par les personnels qui en ont la garde
- En BM, les collections patrimoniales représentent 25 % des fonds mais mobilisent seulement 10 % du personnel
- Les horaires d'ouverture sont inférieurs d'un quart à ceux de la lecture publique
- L'accès n'est pas contrôlé dans 50 % des cas.

Dix ans après, où en est-on ?

- Une enquête menée en 2015 auprès des conseillers livre et lecture
- Un bilan des huit premiers appels à projets Patrimoine écrit
- Un point sur les projets nationaux BnF et MCC

Enquête auprès des conseillers livre et lecture

- Réponses reçues de 13 régions
- 11 régions sur 13 ont un Plan d'action pour le patrimoine écrit formalisé depuis au moins 2007

Les partenaires sont :

les collectivités territoriales (9)

les DRAC, les SRL (8)

les conseils régionaux (5)

la BnF (3)

plus rarement les BU, archives et bibliothèques privées.

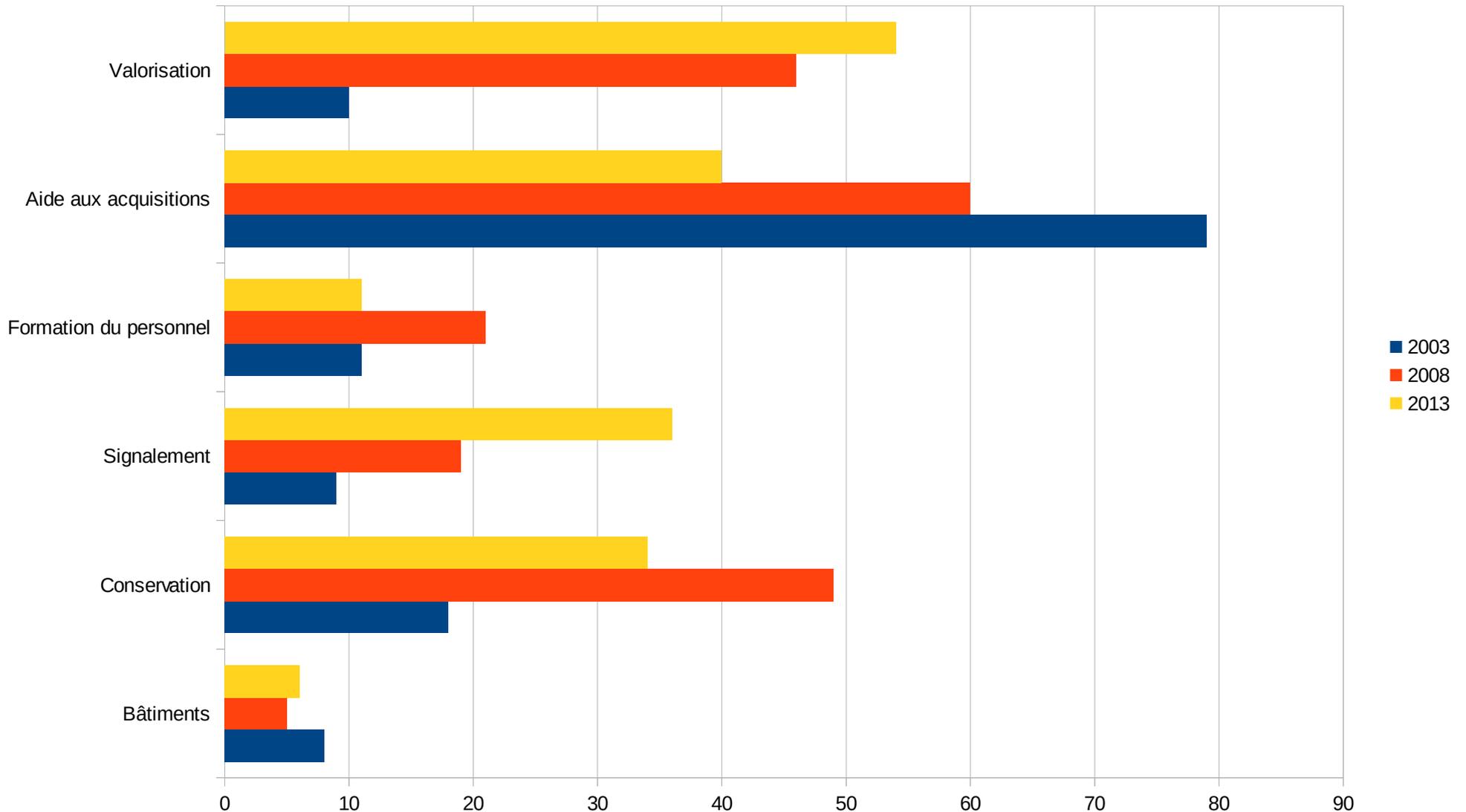
Le pilotage du PAPE

- 6 régions sur 13 n'ont pas de PAPE validé.
- Parmi les raisons évoquées : *turn over* des CLL et des MAD, SRL sans mission patrimoniale, absence de FRAB, absence de dynamique de coopération.

Les actions menées en régions

En moyenne 7 % du budget livre et lecture délégué aux DRAC pour le patrimoine écrit (hors SRL)

Type d'actions menées en régions (11 régions)



Les succès du PAPE

**Depuis dix ans, quelles sont les actions qui vous paraissent les plus remarquables?
Pourquoi?**



Les échecs des PAPE régionaux

Le plan régional d'action de votre région a-t-il connu des échecs? Lesquels? Pour quelle(s) raison(s)?

Manque de soutien politique (3 réponses), non participation de la région (3 réponses)

Manque de moyens humains

Manque de moyens budgétaires

Lenteur de la mise en route

Manque d'ambition des projets

Les échecs cités portent sur le signalement, la mise aux normes des magasins, la mutualisation de réserves, le faible succès d'une exposition, un portail régional non créé.

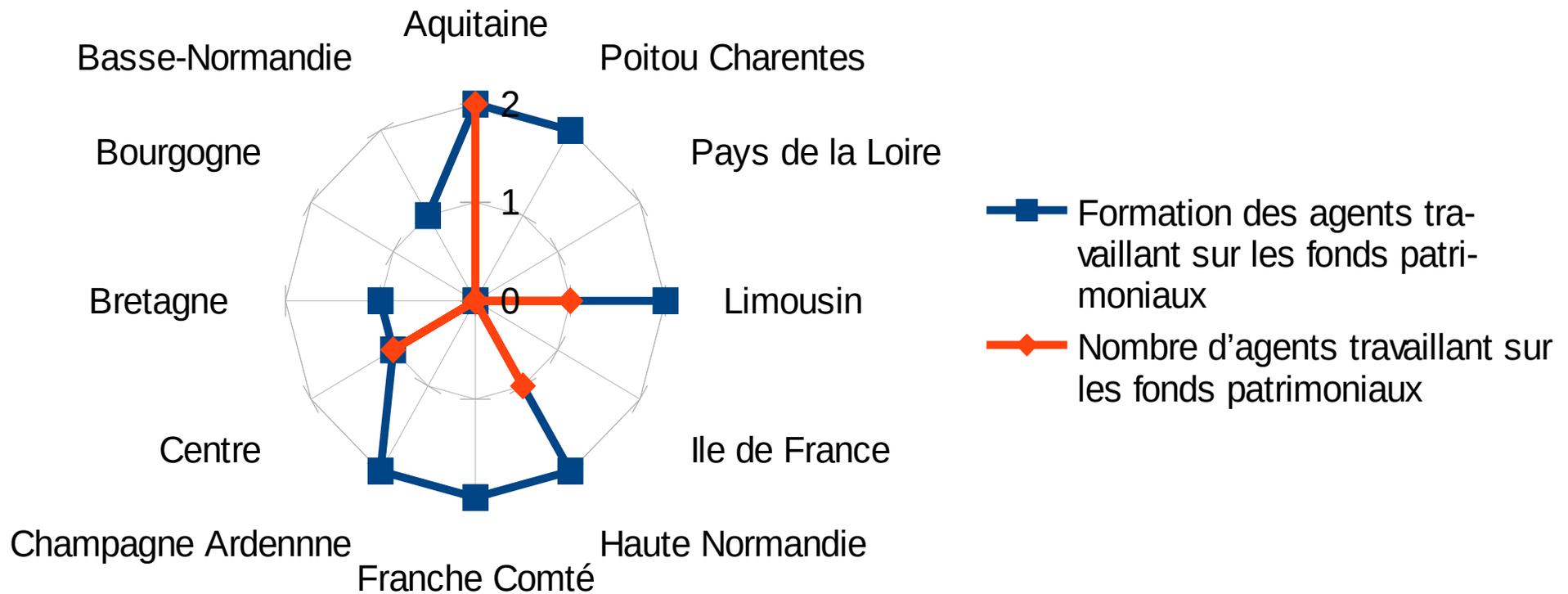
Qu'est-ce qui a changé en dix ans ?

Dans chacun des domaines suivants, diriez-vous que la situation dans votre région :

- S'est améliorée ?**
- S'est dégradée ?**
- Est restée stable ?**

Pourquoi ?

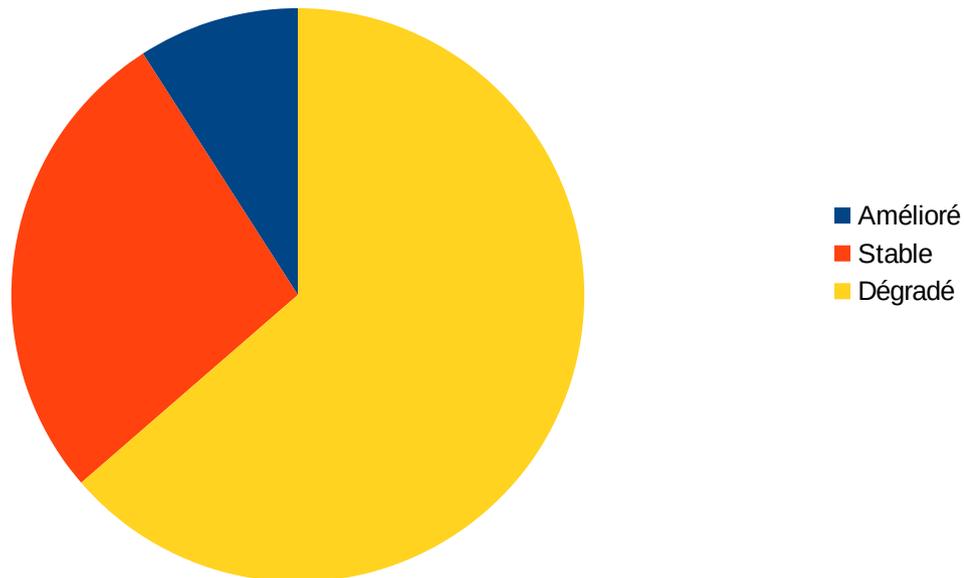
Moyens humains pour le patrimoine écrit



Nombre d'agents travaillant sur les fonds patrimoniaux

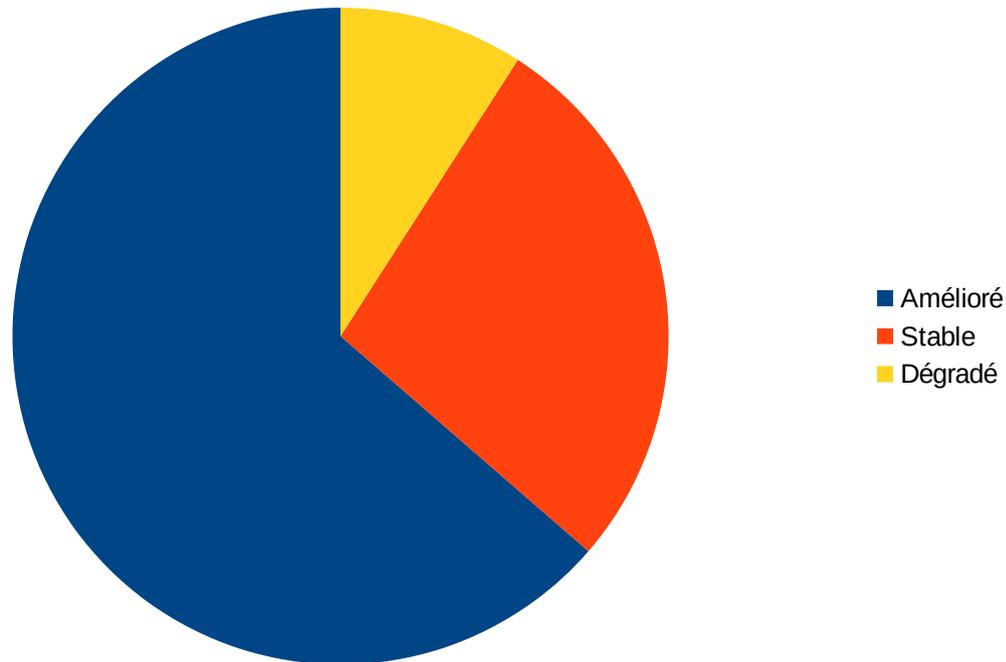
- Situation améliorée : 1 région sur 11
- Situation stable : 3 régions sur 11
- Situation dégradée : 7 régions sur 11

Moyens humains pour le patrimoine écrit

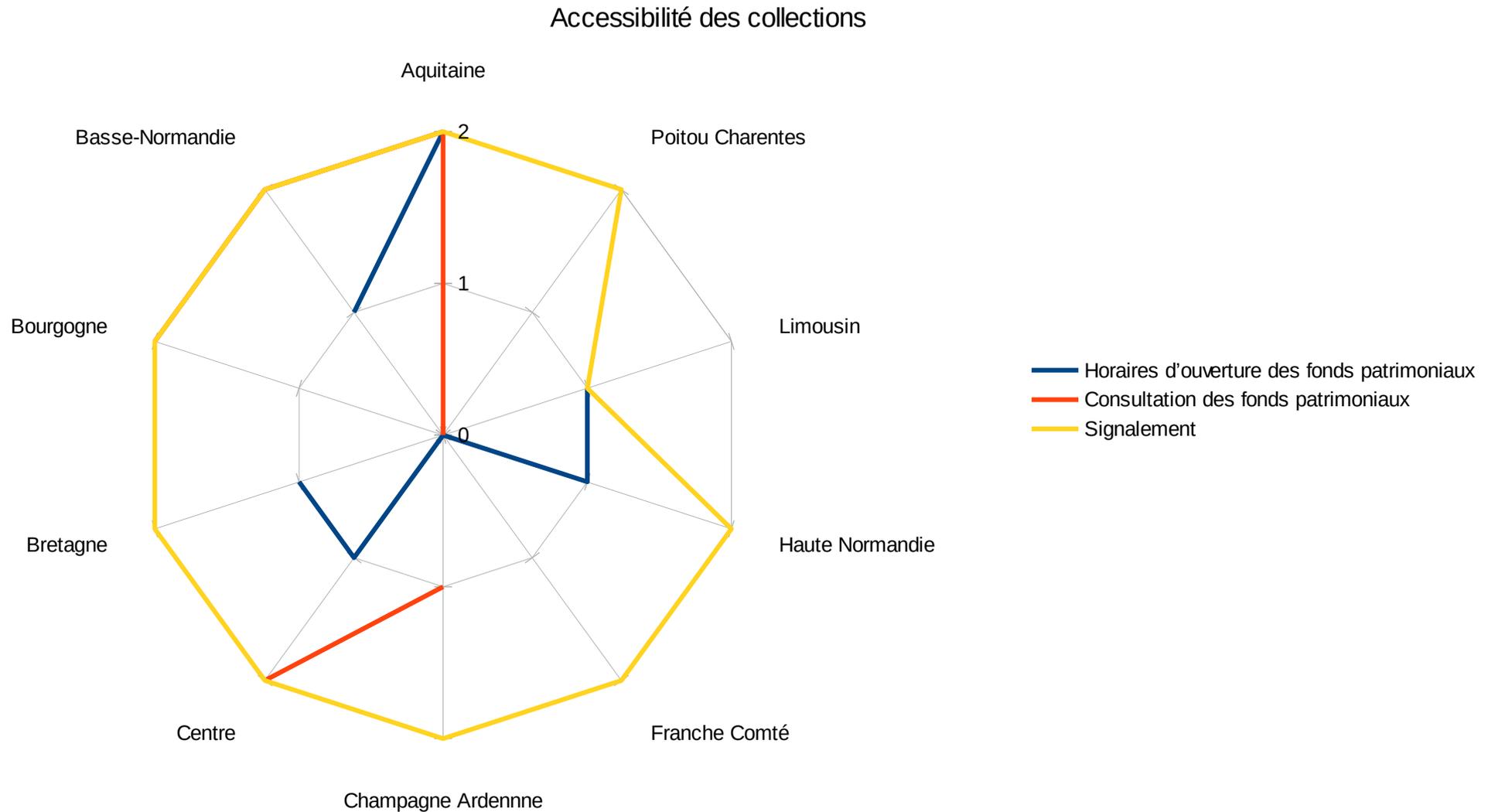


Formation des personnels au patrimoine écrit

- Situation améliorée : 7 régions sur 11
- Situation stable : 3 régions sur 11
- Situation dégradée : 1 région sur 11

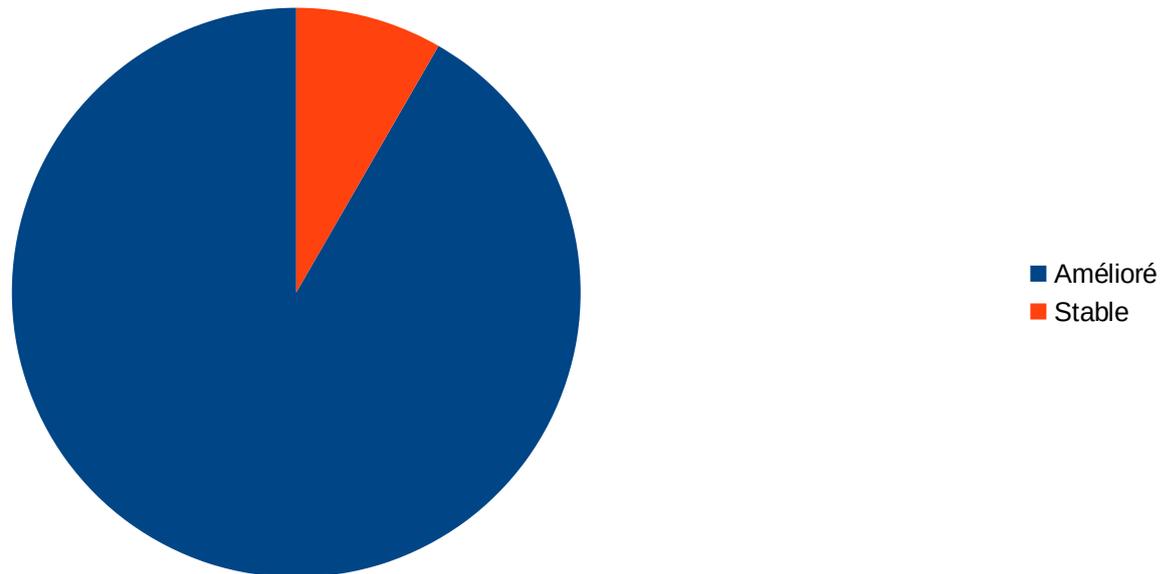


Accessibilité des fonds patrimoniaux



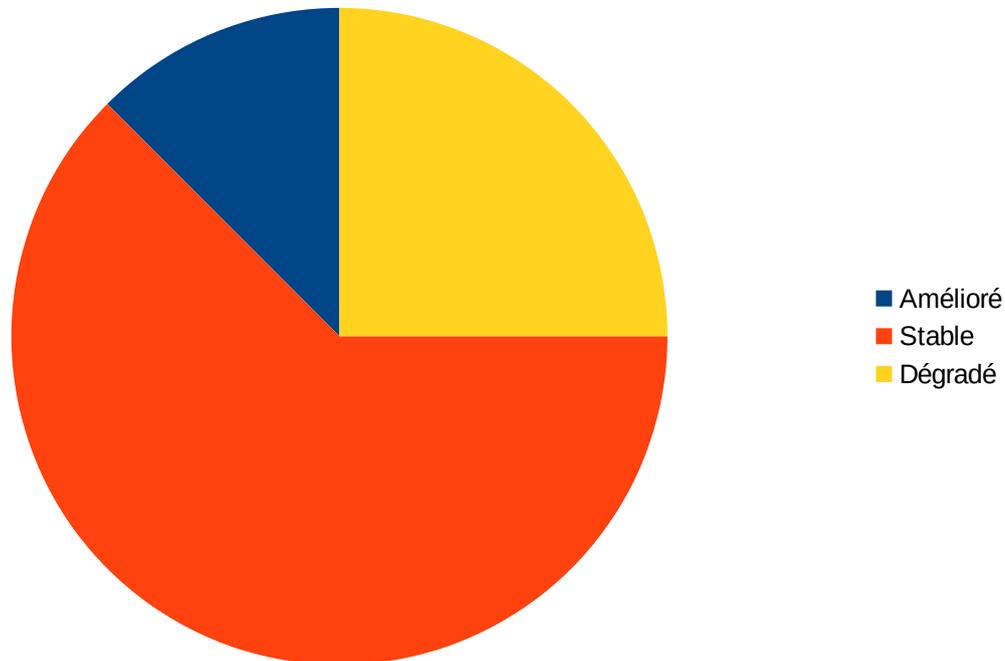
Signalement

- Situation améliorée : 11 régions sur 12
- Situation stable : 1 région sur 12



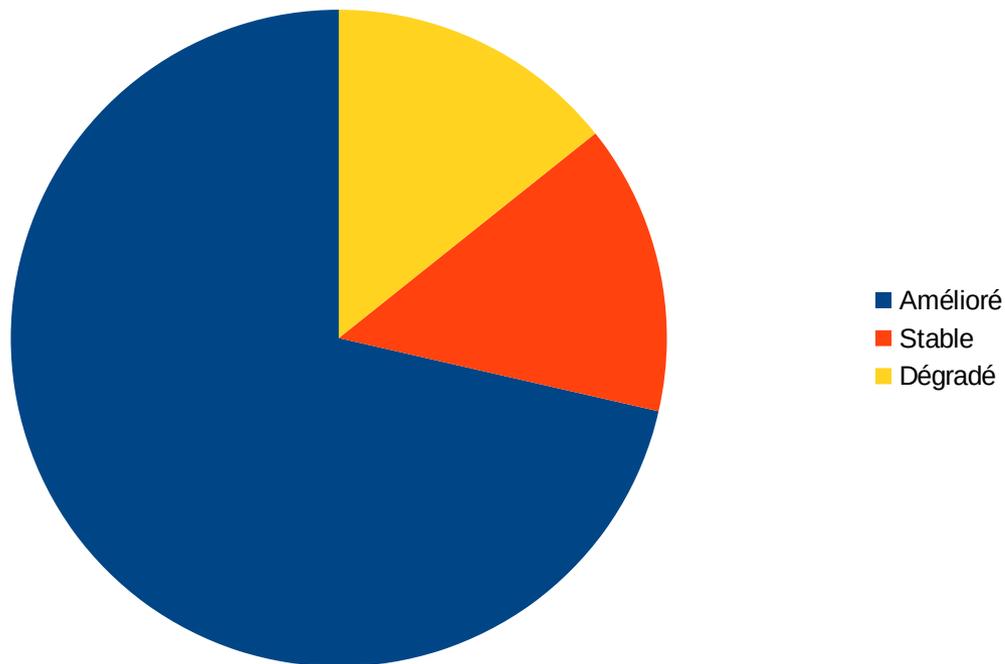
Horaires d'ouverture

- Situation améliorée dans 1 région sur 8
- Situation stable dans 5 régions sur 8
- Situation dégradée dans 2 régions sur 8



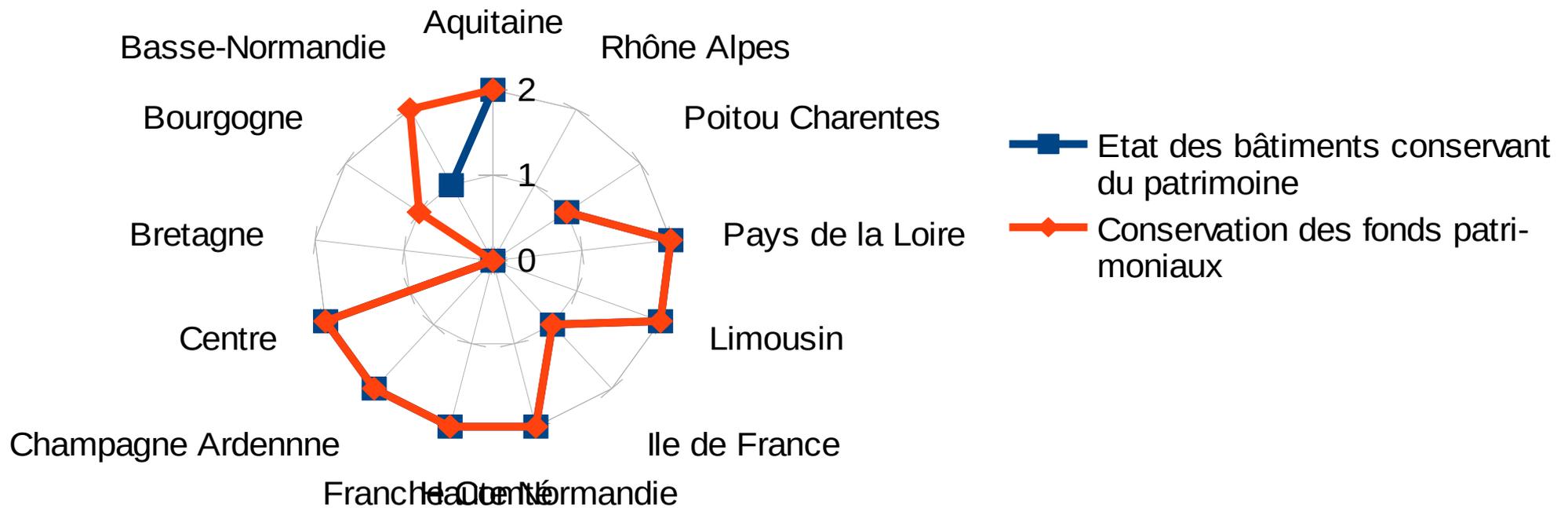
Consultations physiques des fonds patrimoniaux

- Situation améliorée dans 5 régions sur 7
- Situation stable dans 1 région sur 7
- Situation dégradée dans 1 région sur 7



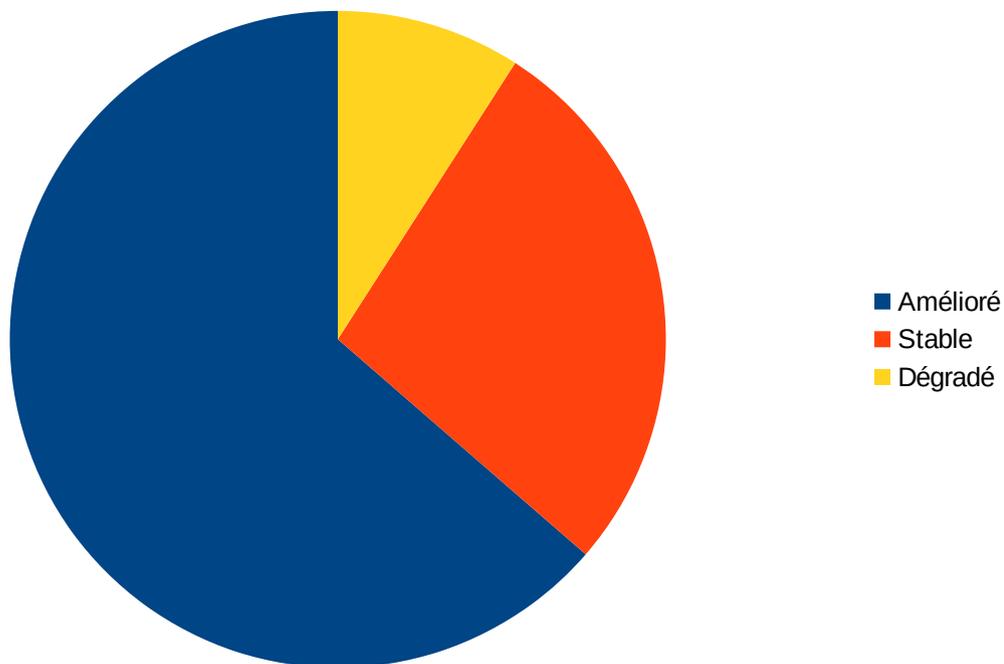
Conservation (état des bâtiments, conservation des collections)

Conservation (état des bâtiments et des collections)



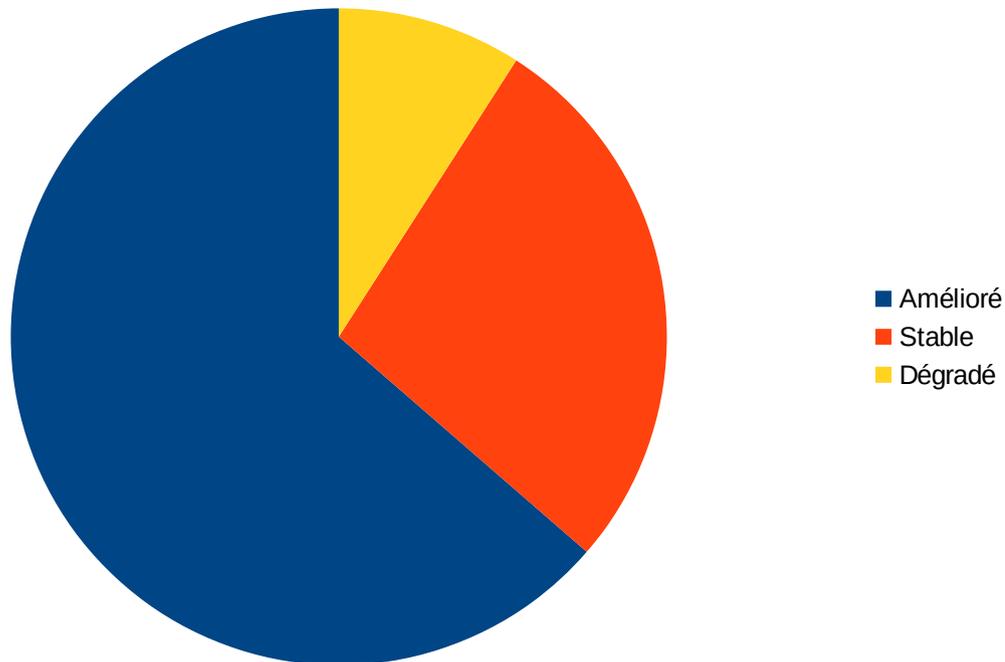
Etat des locaux conservant du patrimoine écrit

- Situation améliorée dans 7 régions sur 11
- Situation stable dans 3 régions sur 11
- Situation dégradée dans 1 région sur 11



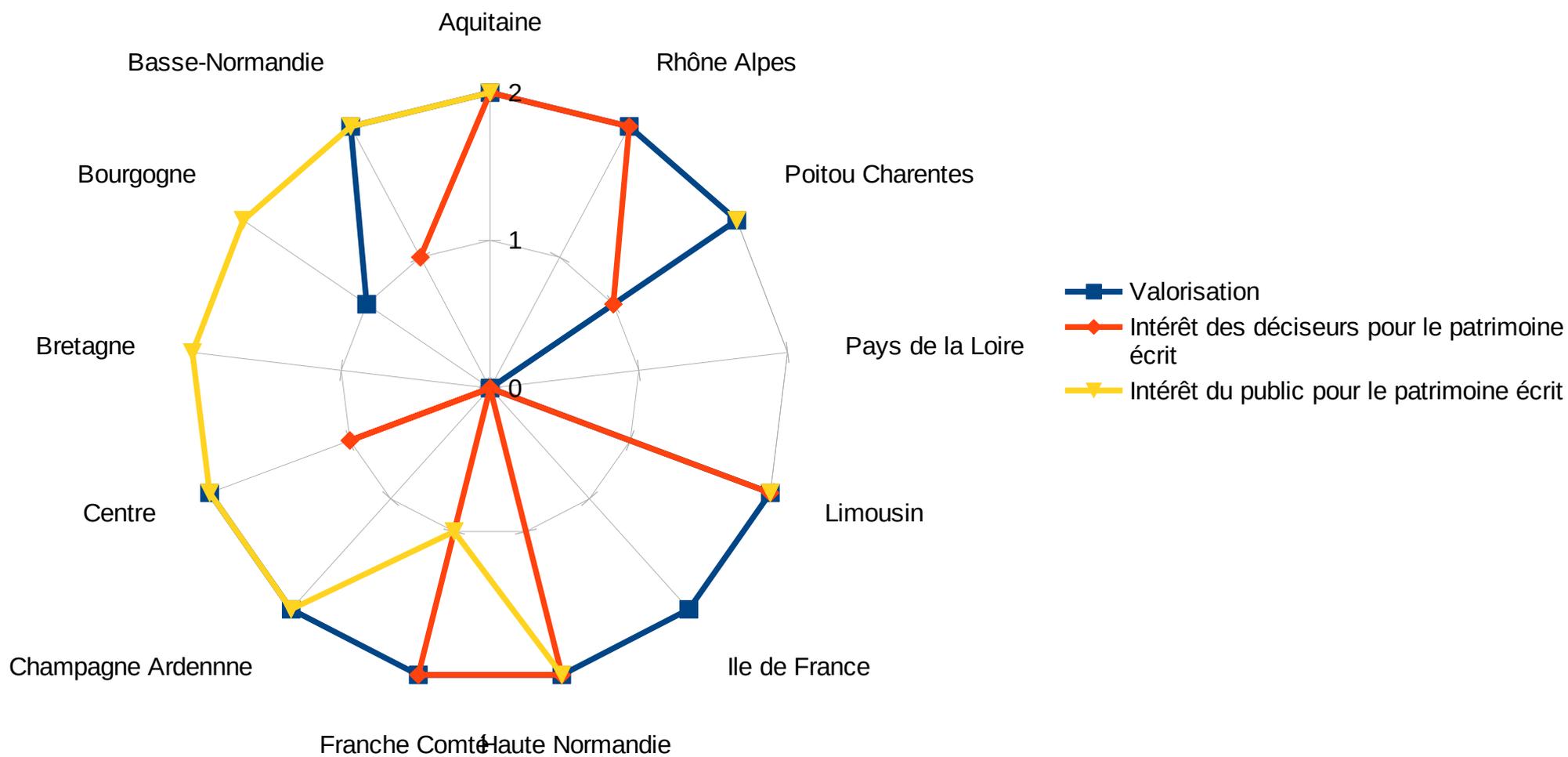
Conservation des collections

- Situation améliorée dans 8 régions sur 12
- Situation stable dans 3 régions sur 12
- Situation dégradée dans 1 région sur 12



Rayonnement du patrimoine

Rayonnement du patrimoine écrit

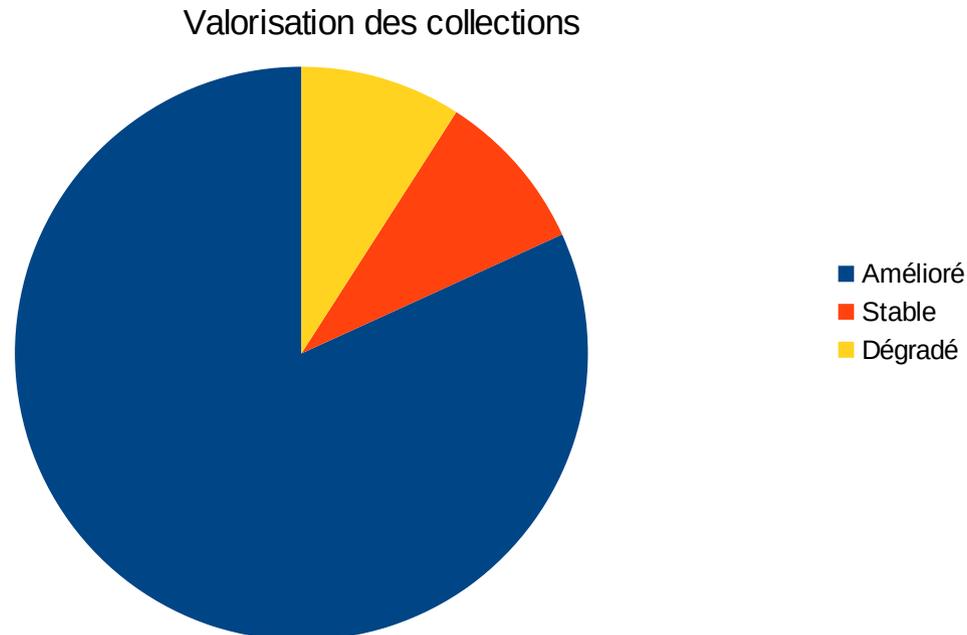


Valorisation des collections

Situation améliorée dans 9 régions

Situation stable dans 1 région

Situation dégradée dans 1 région



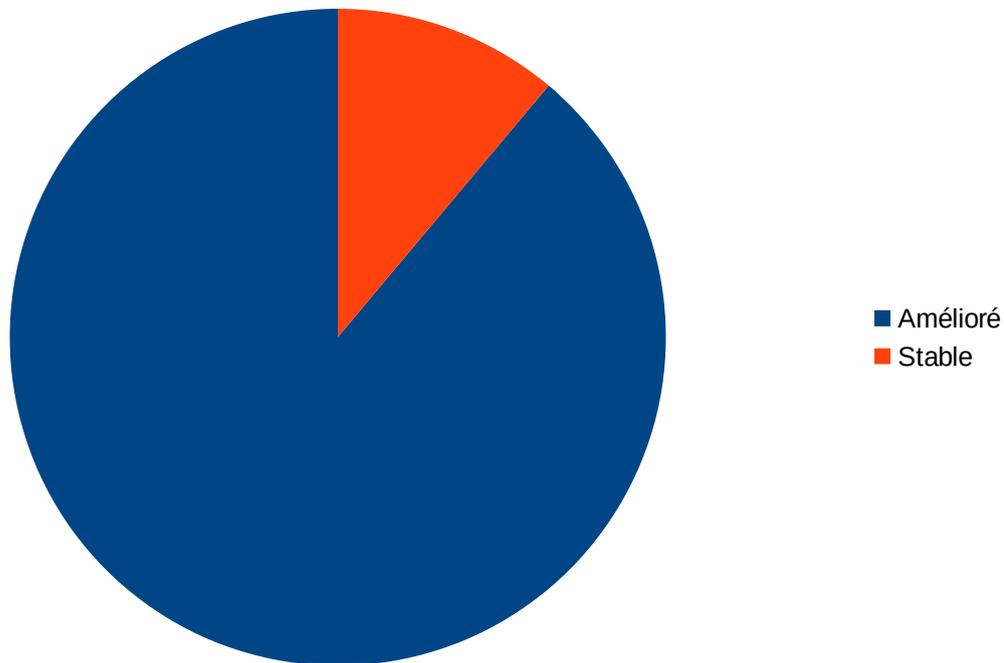
Intérêt des décideurs pour le patrimoine écrit

- Situation améliorée dans 5 régions sur 11
- Situation stable dans 3 régions sur 11
- Situation dégradée dans 3 régions sur 11

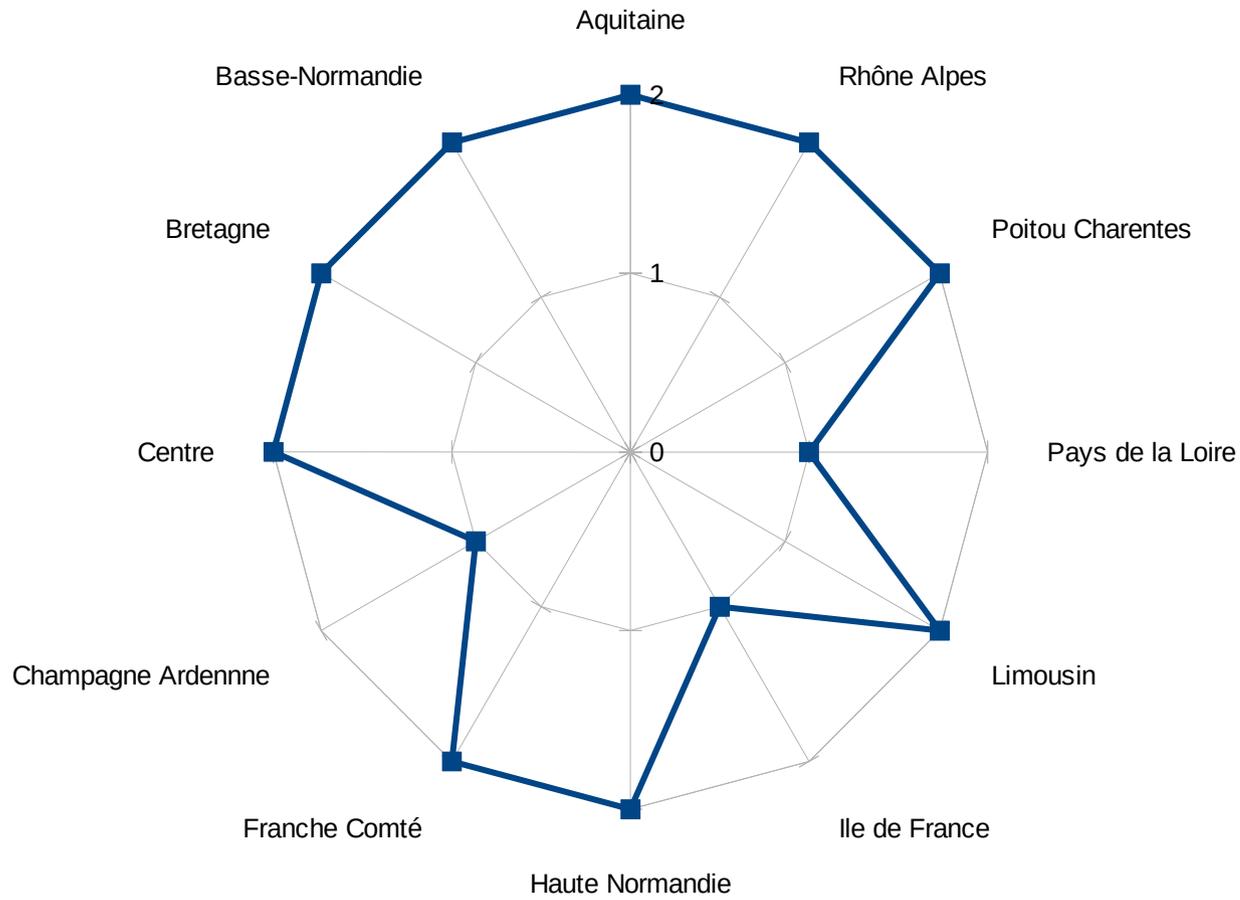


Intérêt du public pour le patrimoine écrit

- Situation améliorée dans 8 régions sur 9
- Situation stable dans 1 région sur 9

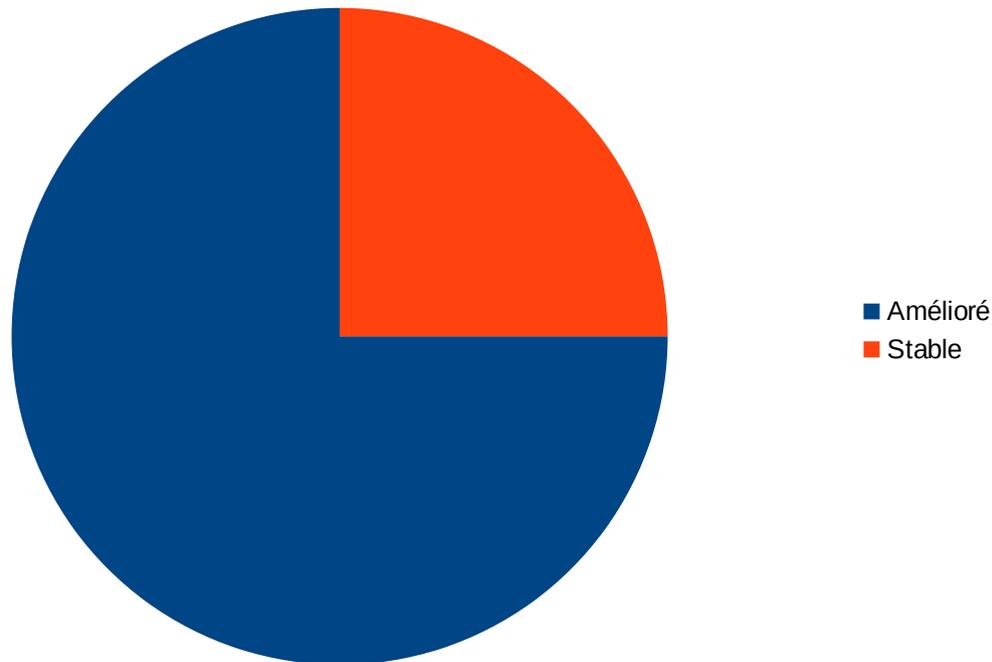


Coopération



Coopération

- Situation en progrès dans 9 régions sur 12
- Situation stable dans 3 régions sur 12



En résumé :

- Les progrès les plus sensibles :
 - Signalement (91,6%)
 - Valorisation (91%)
 - Intérêt du public (88%)
 - Coopération (75%)
 - Conservation des collections (67,4%)
 - Formation des personnels (63%)
 - Etat des locaux (63%)

En résumé

Les domaines considérés comme les plus critiques :

- Ressources humaines (63% dégradation)
- Horaires d'ouverture (62 % stabilité, 25 % dégradation)
- Intérêt des décideurs (27,2 % stabilité, 27,2 % dégradation)
- Consultations physiques (14,3 % stabilité, 14,3 % dégradation)

L'état de la réflexion au niveau régional

Dans votre région, où en est la réflexion sur...

La définition du patrimoine, le périmètre des collections patrimoniales

- Points forts :

Rôle de levier de la numérisation, qui oblige à des choix stratégiques (cité 3 fois)

Sensibilisation accrue des petites et moyennes structures (cité 2 fois)

Questionnement permanent sur les priorités de signalement et de numérisation

Action du PAPE

Meilleure sensibilisation des directeurs, prise en compte dans la stratégie de l'établissement

La définition du patrimoine, le périmètre des collections patrimoniales

Points forts :

Rédaction en cours d'une carte documentaire régionale

Meilleur lien patrimoine / fonds locaux

Meilleure connaissance et traitement des fonds contemporains

Approche plus globale et transversale du patrimoine écrit, qui n'est plus perçu comme un domaine de spécialistes

La définition du patrimoine, le périmètre des collections patrimoniales

- Points faibles :

Le patrimoine reste un domaine secondaire.

Priorité est donnée aux missions de lecture publique, surtout dans les petits établissements : pas de temps de l'analyse et de la réflexion

Absence d'un lieu de dialogue (cité dans 2 régions)

Le rôle des conservateurs d'État, des BMC

•Points forts :

« La cohorte de fer... »

Rôle essentiel dans l'animation des commissions régionales, la rédaction des appels à projets, la mise en œuvre des pôles associés régionaux, la conception d'expositions itinérantes, la dynamisation des collègues

Forte implication dans la formation professionnelle, la sensibilisation des autres bibliothèques

Force de conviction, capacité à dialoguer avec les élus, notamment à dégager des perspectives de valorisation

Seuls experts capables de définir une politique régionale

Appartenance à un réseau national, interlocuteurs privilégiés avec les acteurs nationaux

Les conventions ont obligé les élus à s'intéresser aux missions des conservateurs

Le rôle des conservateurs d'État, des BMC

- Points faibles :

La disponibilité des MAD souffre de leur rattachement à une collectivité territoriale

Répartition inégale sur le territoire : les régions qui ont peu de BMC sont désavantagées

La vacance d'un poste entraîne l'arrêt de la dynamique régionale.

La rédaction de plans de développement des collections

- Points forts :

- Prise de conscience de la nécessité d'inscrire le patrimoine dans la charte documentaire et dans le projet d'établissement

- Mise en place d'une réflexion collective, d'expositions virtuelles mutualisées, d'une carte documentaire régionale

- Oblige les bibliothèques à définir des objectifs clairs et mesurables

- Rôle des FRAB oblige à réfléchir sur ses choix d'acquisitions pour mieux les argumenter auprès des élus

- Large place accordée aux collections contemporaines

La rédaction de plans de développement des collections

- Points faibles :

N'existe que dans les plus grosses bibliothèques disposant de solides connaissances sur le patrimoine

Prise de conscience de la nécessité d'une formalisation, mais questionnements sur la méthode, besoin d'accompagnement

Sujet pas évoqué en commission patrimoine

La réflexion sur la constitution du patrimoine contemporain

- Points forts :

Réflexion collégiale et formations sur le livre d'artiste, la bibliophilie contemporaine

Place des manuscrits contemporains dans le catalogue régional

Rôle des FRAB

Place de la littérature jeunesse, des plans de conservation partagée

Intérêt du travail avec les graphistes, en lien avec les DRAC

Le patrimoine se libère des critères de date

La réflexion sur la constitution du patrimoine contemporain

- Points faibles :

La notion de patrimoine contemporain est limitée aux livres d'artistes et de bibliophilie

Pas de réflexion collégiale sur la patrimonialisation de la production contemporaine courante

Sujet non prioritaire, non évoqué en commission patrimoine

La rédaction de plans de conservation

- Points forts :

Conscience de la nécessité de le traiter de manière systématique à l'avenir

Formations organisées par la SRL

Les plans de conservation partagée ont montré l'intérêt d'une réflexion collective

La rédaction de plans de conservation

- Points faibles :

Très peu d'établissements s'y sont attelés (cité 2 fois)

N'existe que dans les grosses bibliothèques (cité 3 fois)

Par manque de temps, la priorité va à l'action

Besoin d'accompagnement et pas seulement de préconisation

Sujet pas abordé en commission patrimoine

La rédaction de plans d'urgence

- Points forts :

Prise de conscience d'une priorité pour la
prochaine décennie

Travail du Bouclier bleu

Mission de préconisation de l'IGB

La rédaction de plans d'urgence

- Points faibles :

N'existe que dans les grands établissements

Il faut attendre un sinistre majeur pour prendre conscience de l'utilité d'un plan d'urgence

Manque de connaissances sur l'utilité et la méthodologie, confiance « naïve » dans la fiabilité de la technologie, besoin de formation, de conviction et d'accompagnement

On se contente de se référer à des documents généraux sans transposition précise à son établissement

Les relations avec la recherche et l'université

- Points forts :

Principaux projets de valorisation et numérisation presque toujours menés en lien avec la recherche

Université (ou BU) présente dans le comité de pilotage du PAPE, catalogues communs

Accords avec l'université pour l'exploitation scientifique des fonds

Rôle des étudiants dans l'éditorialisation des contenus

Rôle des IUT dans la formation professionnelle

Les relations avec la recherche et l'université

- Points faibles :

Dans d'autres régions, les relations sont très distendues : méconnaissance des fonds des BM, manque d'intérêt des financeurs pour des projets communs

Elles se limitent à des coopérations bilatérales ponctuelles (IRHT)

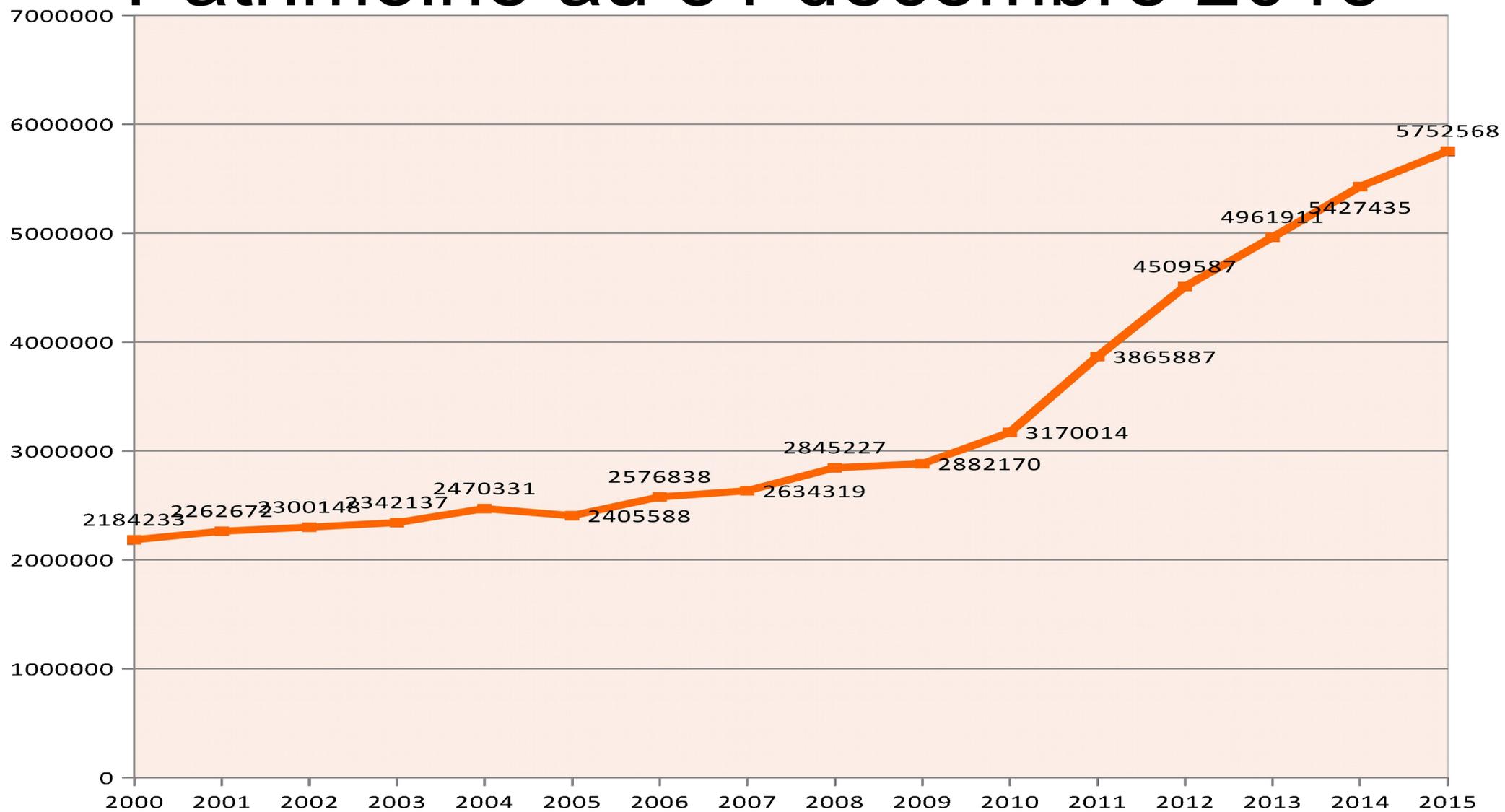
L'action de l'État au niveau national

Signalement : politique nationale

- 1993 : lancement du Catalogue collectif de France
- 2006 : PALME
- 2008 : achèvement de la rétroconversion du CGM
- 2011 : intégration de Patrimoine musical en régions au CCFr

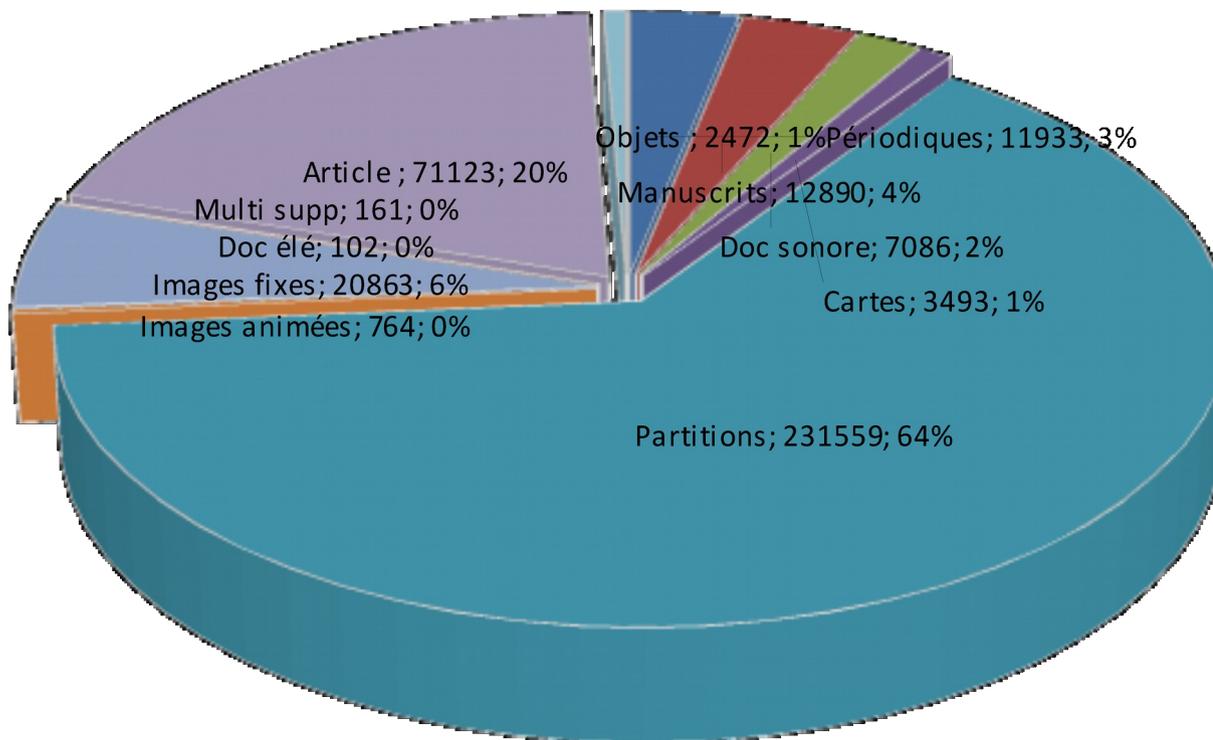
La base Patrimoine

CCFr : évolution de la base Patrimoine au 31 décembre 2015

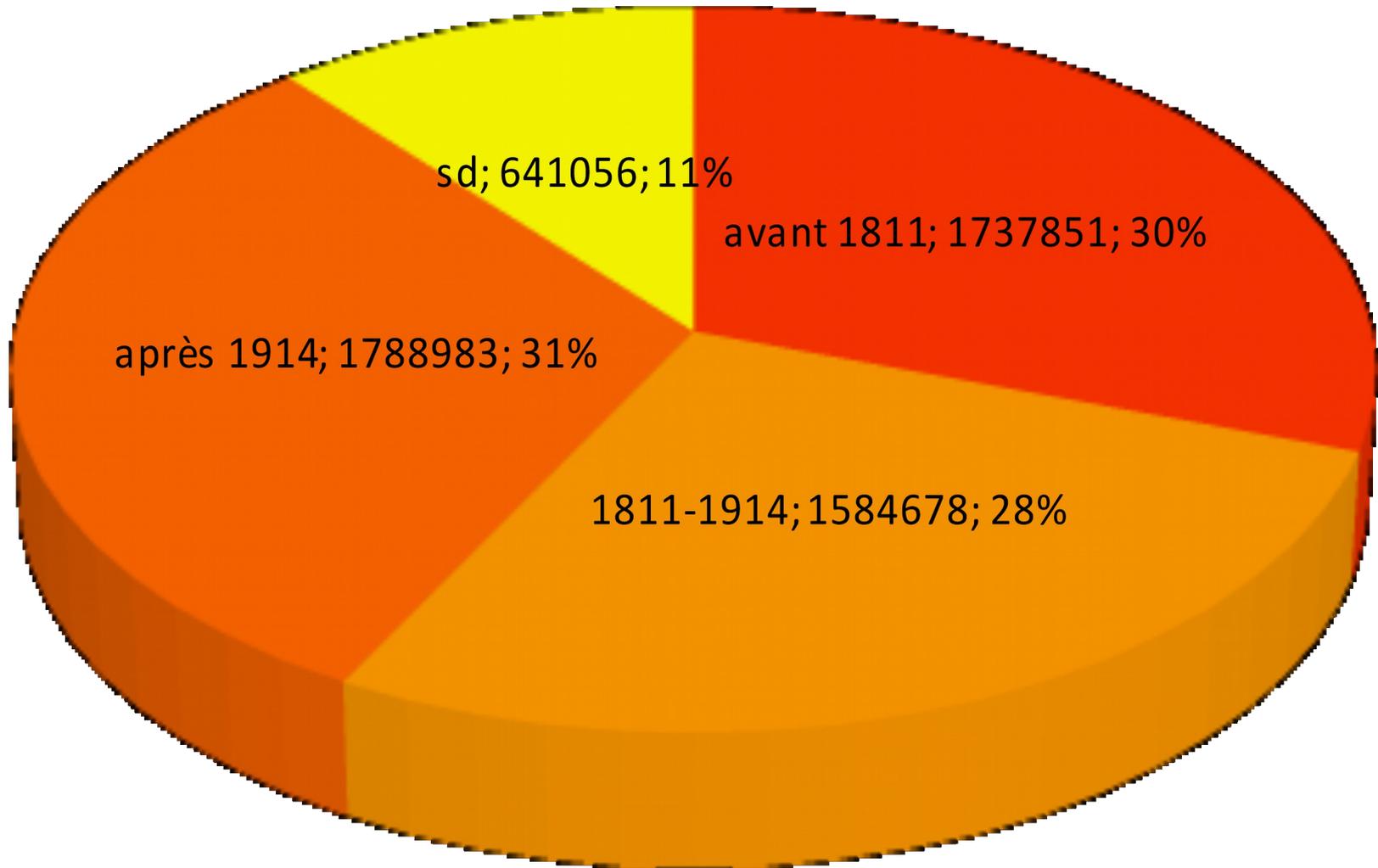


CCFr : état de la base au 31.12.2015

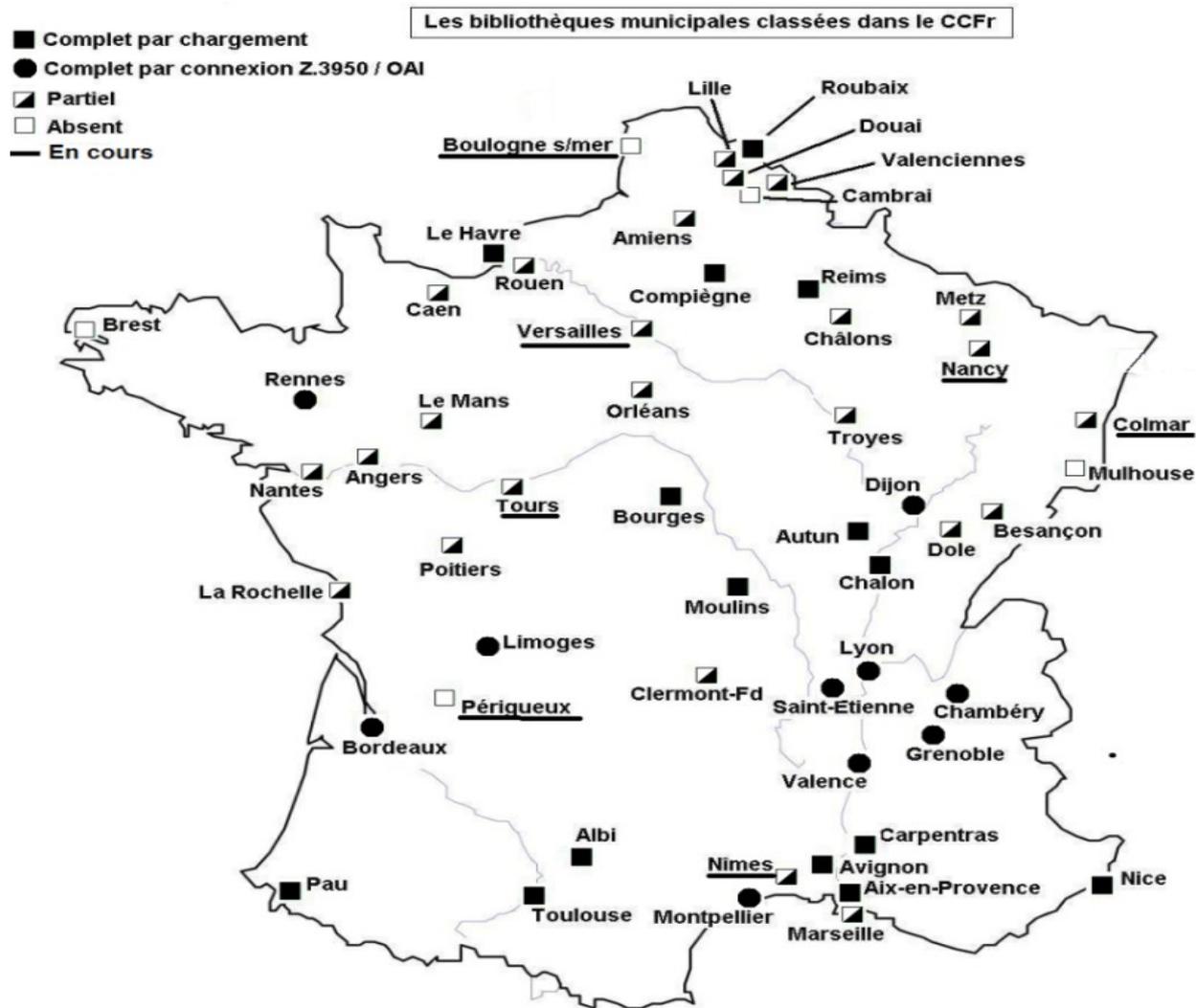
- 94 % de livres
- Détail des non-livres :



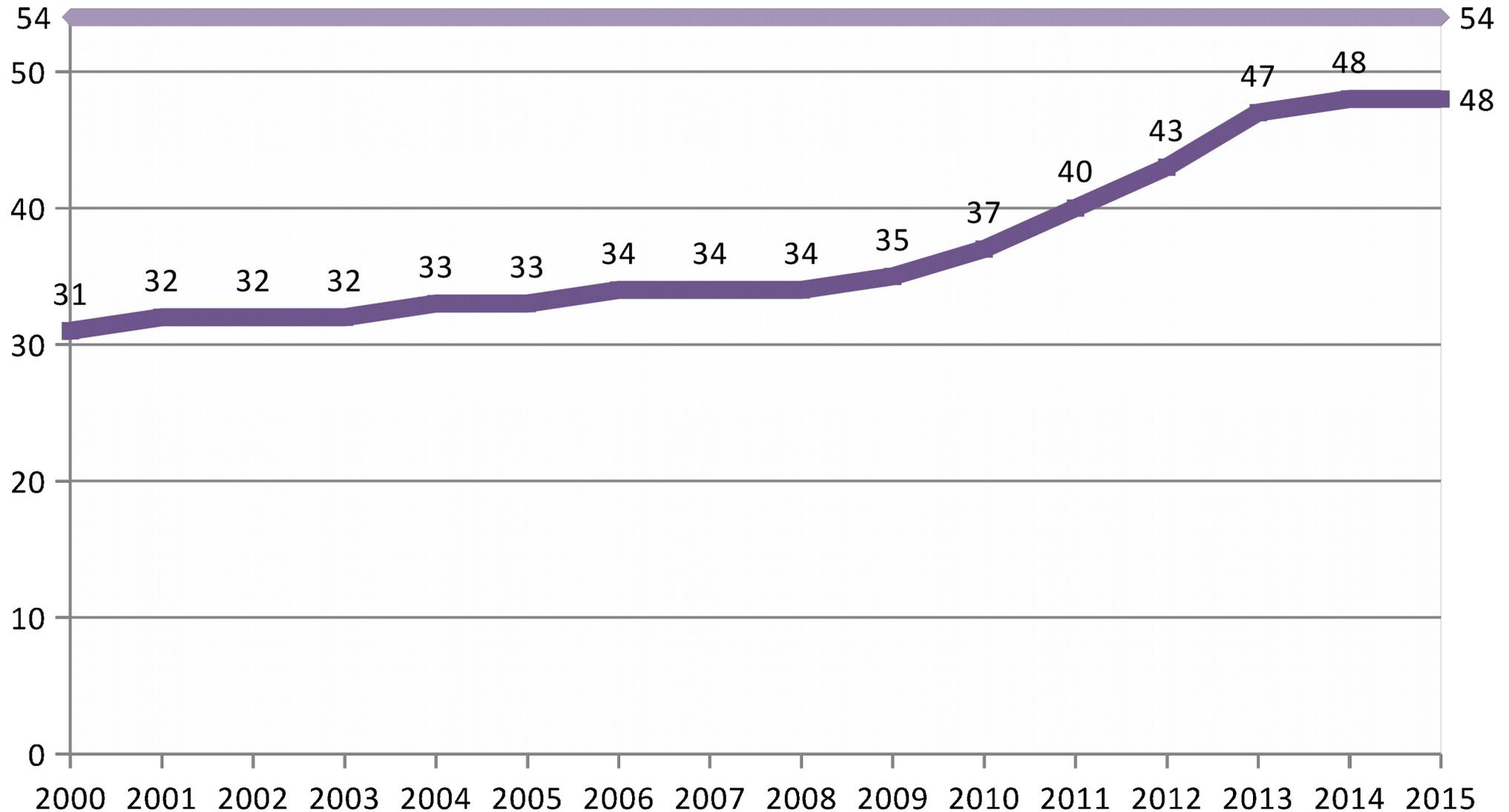
CCFr : répartition par date



Les BMC dans le CCFr



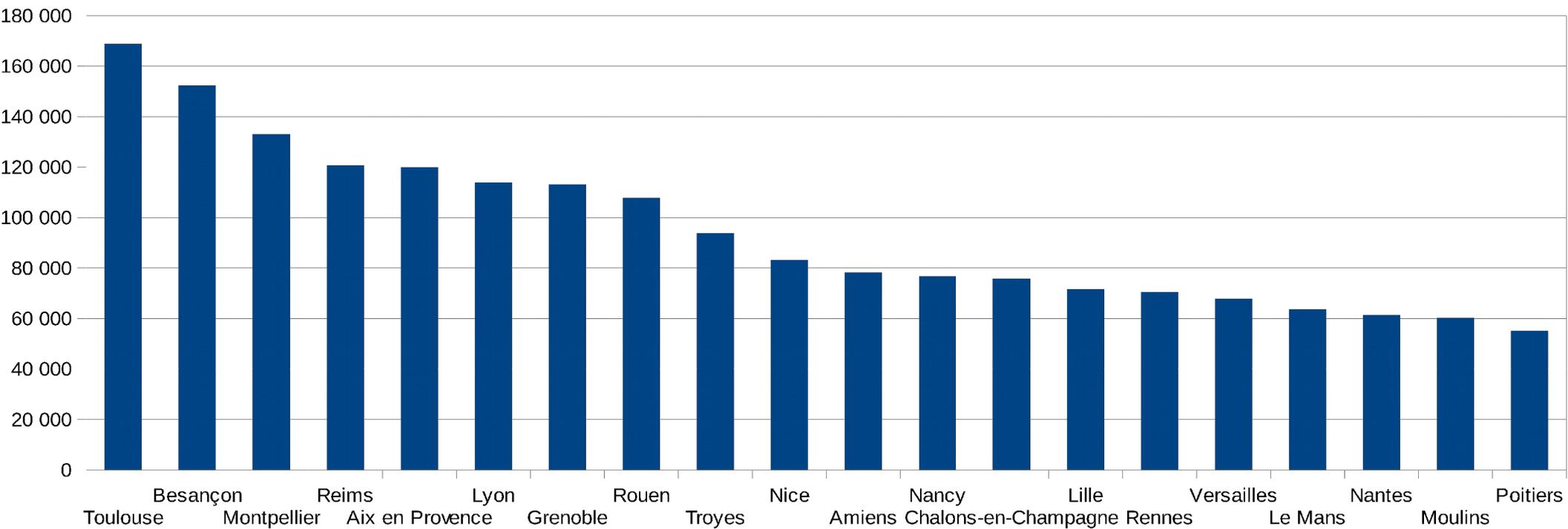
Nombre de BMC présentes dans le CCFr



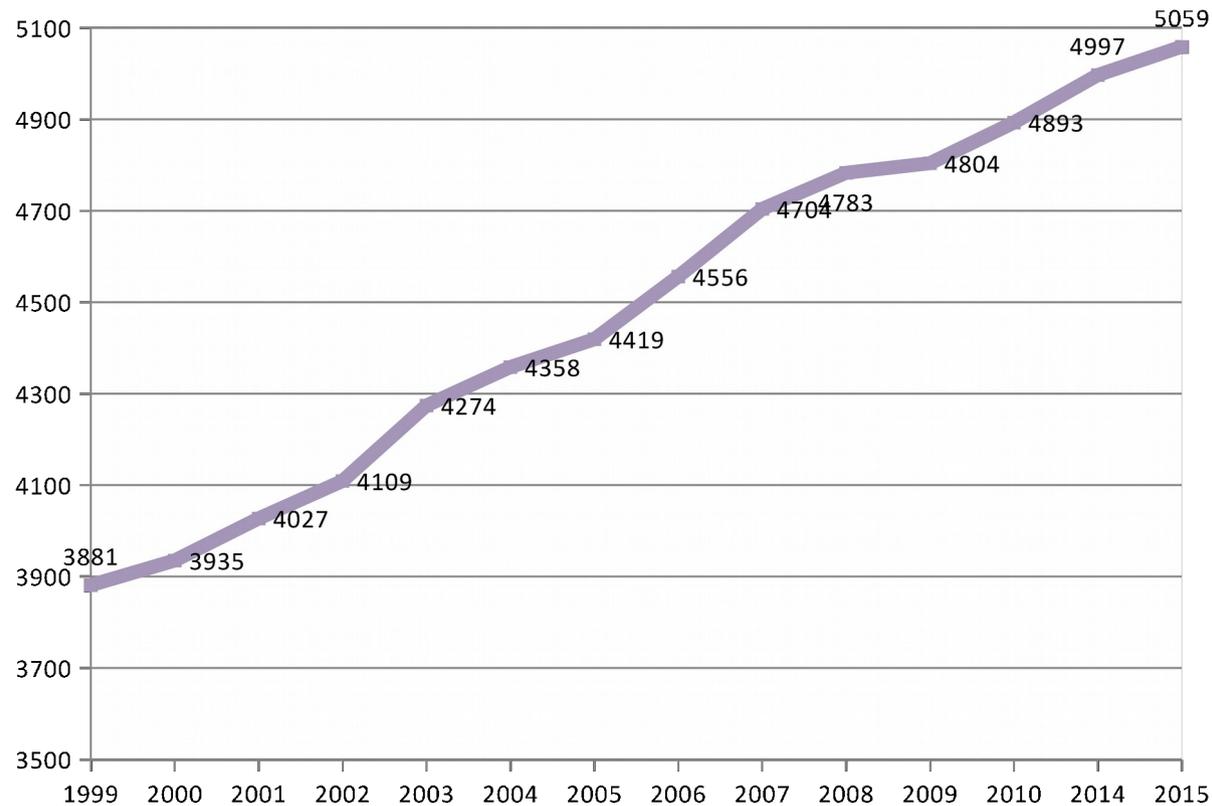
La part des BMC dans le CCFr

- Subventions BnF au taux de 80 %
- 2 797 672 notices issues de 48 BMC, soit 48,63 %
- 325 133 notices intégrées en 2015, dont 196 797 issues de BMC (60,5%)
- 14 BMC dans les 20 établissements les plus représentés
- 3 BMC ne sont présentes que dans PMR

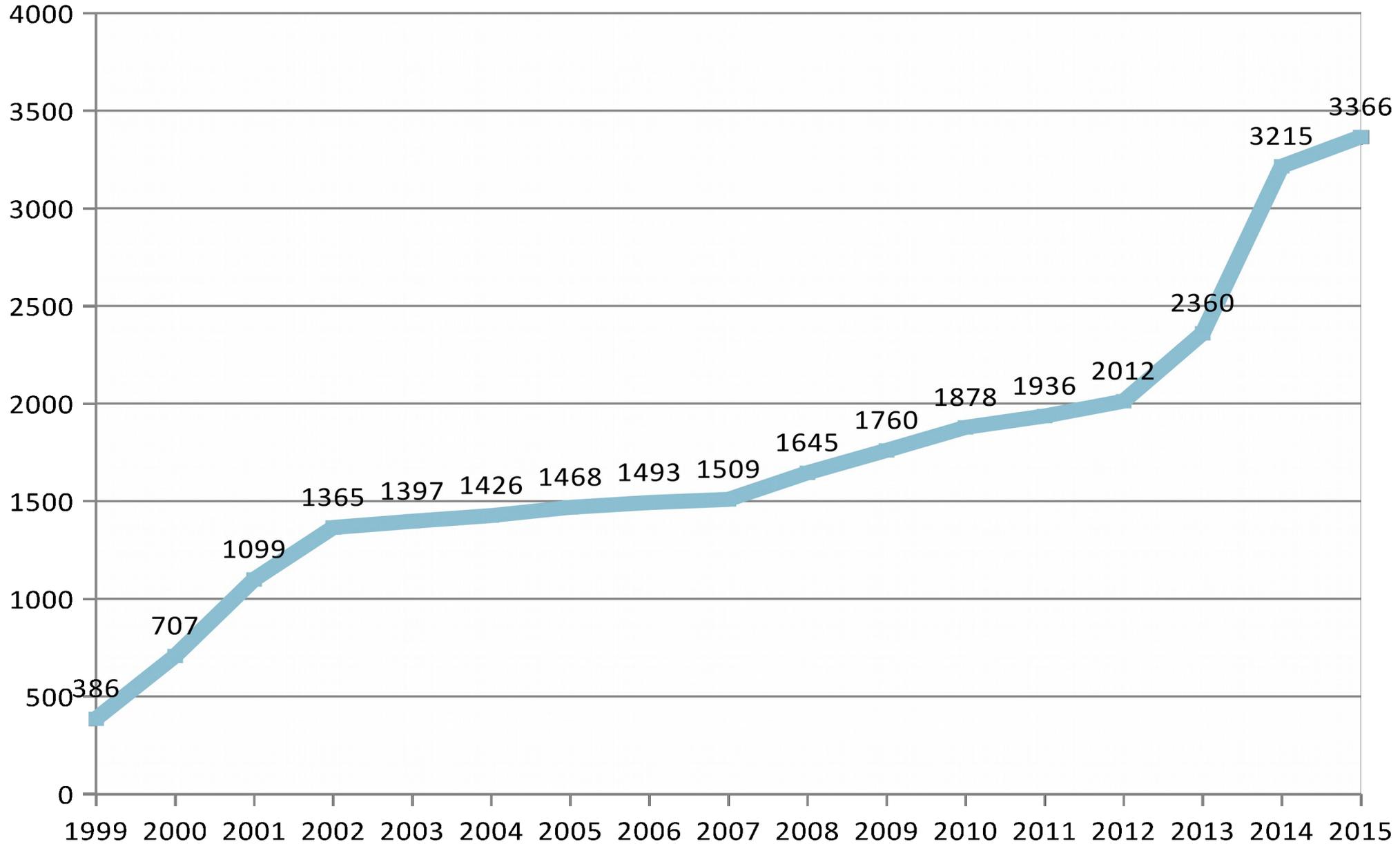
Les BMC les plus présentes dans le CCFr



Evolution du RNbfd depuis 2000 : nombre d'institutions



RNBFD : nombre de fonds



RNDFB : part des BMC

- 1 303 fonds de BM, soit 25,7 %
- Dont 819 fonds de BMC, soit 16,19 %
- 2 BMC n'ont encore décrit aucun fonds dans le RNBFD
- Nombre de fonds décrits par bibliothèque :
 - Moins de 10 : 20 BMC
 - Entre 10 et 20 : 22 BMC
 - Entre 20 et 50 : 7 BMC
 - Plus de 50 : 3 BMC

Autres catalogues collectifs nationaux en cours

- Patrimoine musical en régions (PMR)
- Inventaire lancé en 1990 par la Direction de la musique et de la danse, et repris par le SLL
- Recense les sources musicales manuscrites et imprimées des compositeurs nés avant 1770
- Catalogues papier, avec incipits musicaux, et versement des notices dans le RISM et dans le CCFr
- Actuellement 40 510 notices
- En cours, Pays de la Loire
- Reste à faire Limousin

Les CRI et le CRII

- Catalogues régionaux des incunables : 15 régions couvertes depuis 1979. 2 volumes prêts à paraître (bibliothèques scientifiques parisiennes et Franche Comté). 11 volumes en préparation
- 13 789 entrées bibliographiques
- Informatisation en cours, confiée au CESR, sur financement Biblissima puis SLL
- 9 787 notices « canoniques » créées, 14 917 exemplaires décrits, 7 catalogues entièrement rétroconvertis et 9 en cours.
- Achèvement du programme prévu en mai 2017.
- A venir : intégration dans le CCFr

Vers un outil de catalogage en EAD ?

- Un projet : développement d'un outil EAD à la disposition des BM pour la mise à jour et l'enrichissement du CGM /CCFr
- A l'étude : évolution vers un outil le plus commun possible entre BnF, ABES, MCC et MENESR, reposant sur un référentiel commun, de l'interopérabilité, et peut-être un outil commun ?

L'appel à projets patrimoine écrit depuis 2007

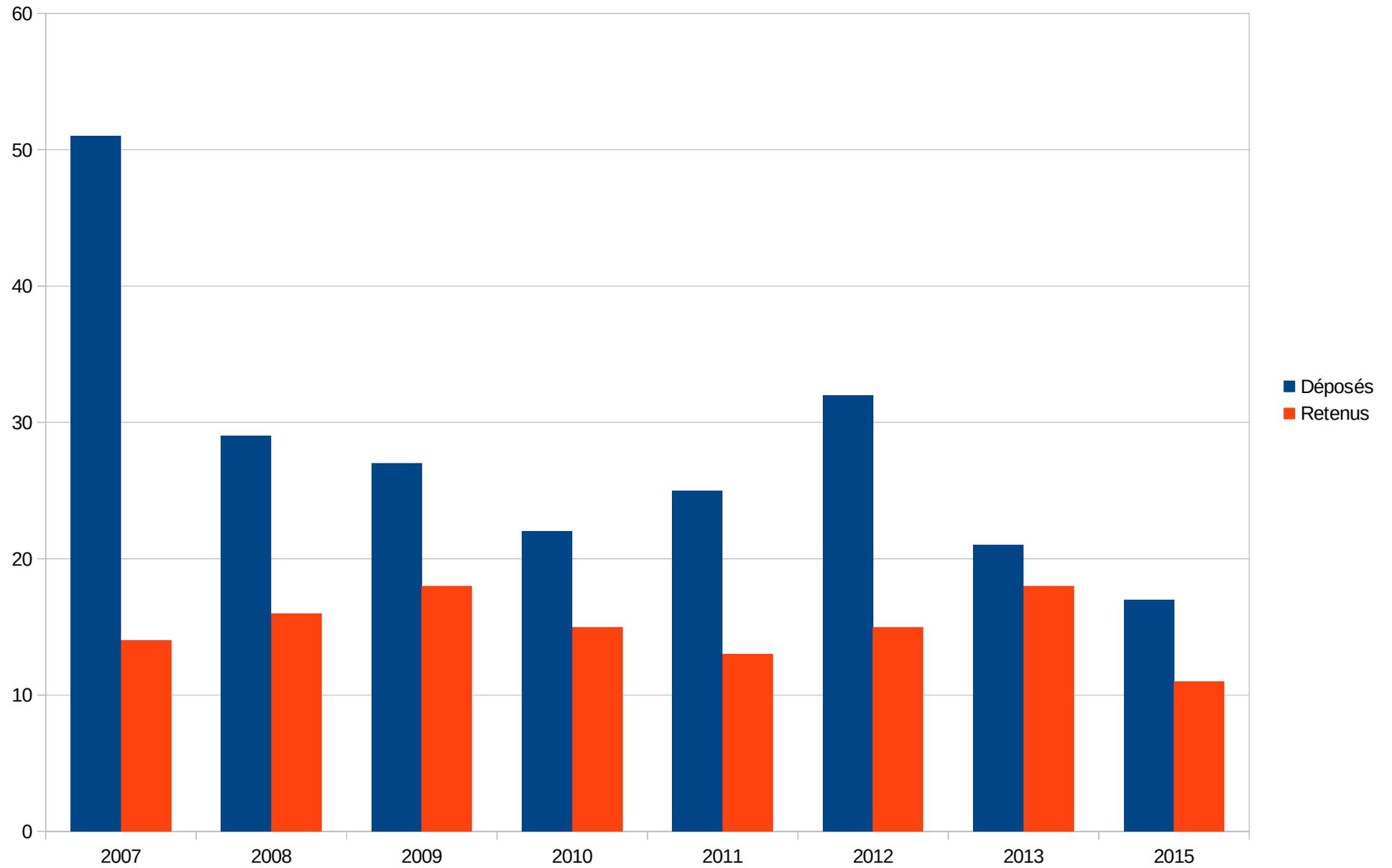
L'appel à projets Patrimoine écrit 2007-2015 : chiffres clés

- 224 projets déposés par 123 structures différentes
- 120 projets soutenus pour un total de 1,9 M€, déposés par 74 structures différentes

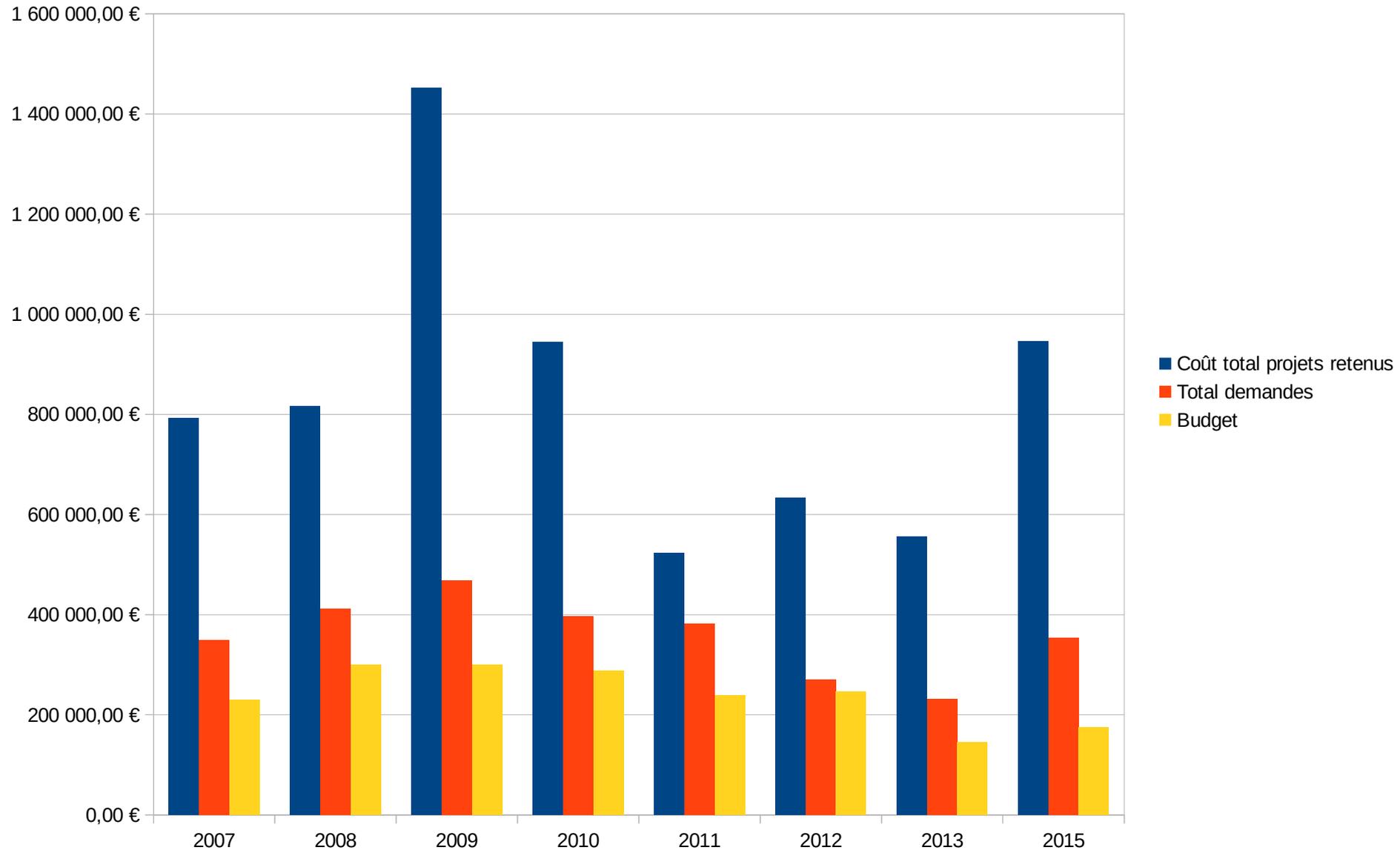
Appel à projets Patrimoine écrit 2007-2015 : chiffres clés

- La plus grosse subvention accordée : 60 000 €
- Subvention moyenne : 16 000 €
- La plus petite subvention accordée : 2 500 €
- Les projets retenus sont subventionnés en moyenne à hauteur de 30 % du coût total, soit 70 % du montant demandé.

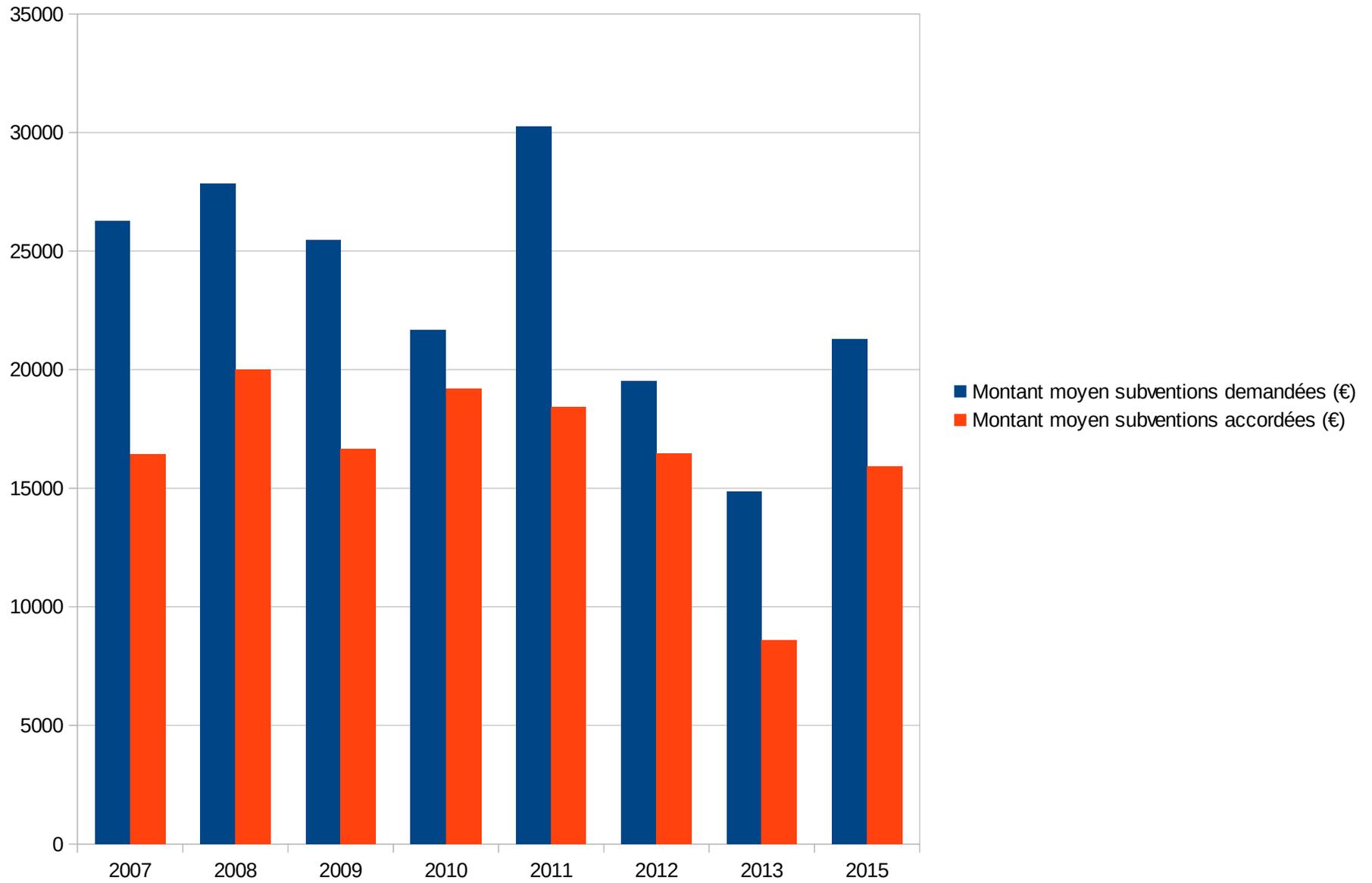
Nb projets déposés / retenus



Budget APPE



Montant moyen des subventions



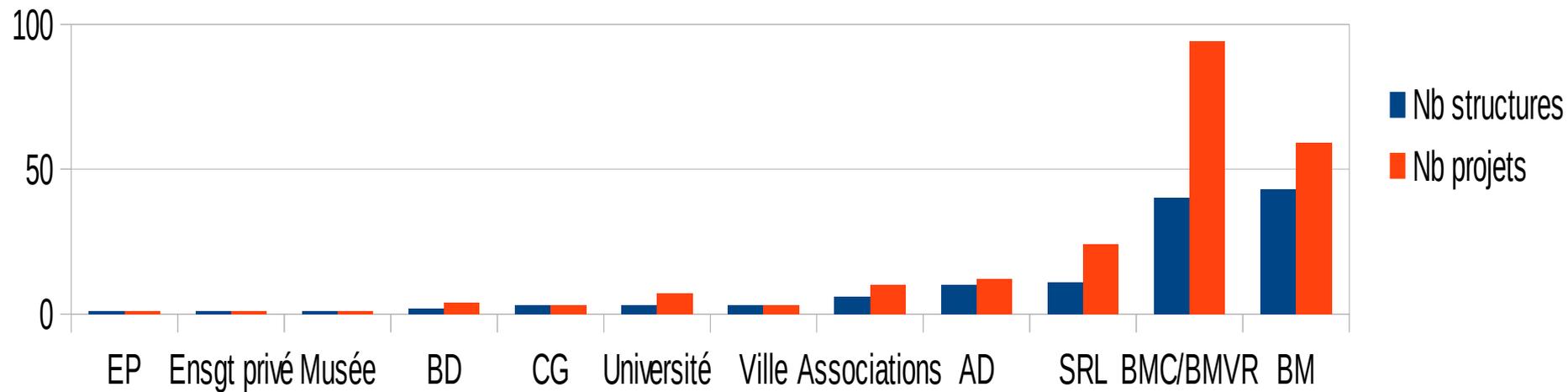
Les porteurs de projets

- Les projets ont été déposés par :
 - 83 bibliothèques (67 %), ont déposé 153 projets (68%) dont 43 BM (59 projets) et 40 BMC / BMVR (94 projets)
 - 11 SRL (10%) ont déposé 24 projets (10,7%)
 - 10 archives départementales (8%) ont déposé 12 projets (5,3%)
 - 6 associations, 3 villes, 3 universités, 3 CG, 2 musées, 1 Bibliothèque départementale, 1 établissement privé, 1 EP

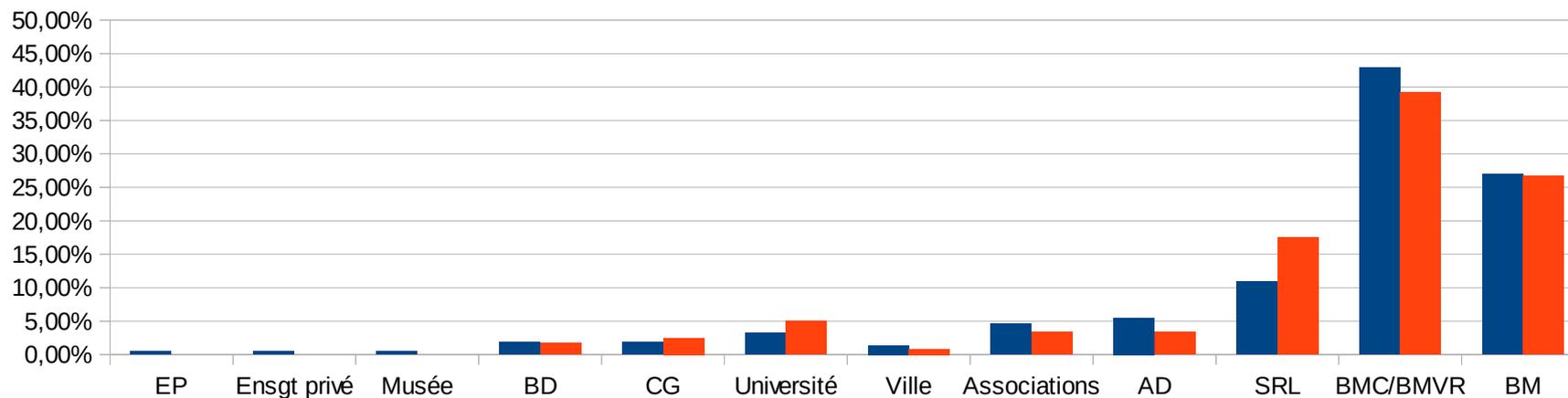
Les porteurs des projets retenus

- Les projets retenus ont été déposés par :
 - 51 bibliothèques (69%) dont 24 BM et 27 BMC / BMVR pour 79 projets (32 projets BM, 47 BMC/BMVR)
 - 9 SRL (12%) pour 21 projets
 - 3 AD, 3 associations, 3 CG, 2 universités, 2 bibliothèques départementales, 1 ville

Projets proposés : nombre de structures



% projets déposés / projets retenus par structure



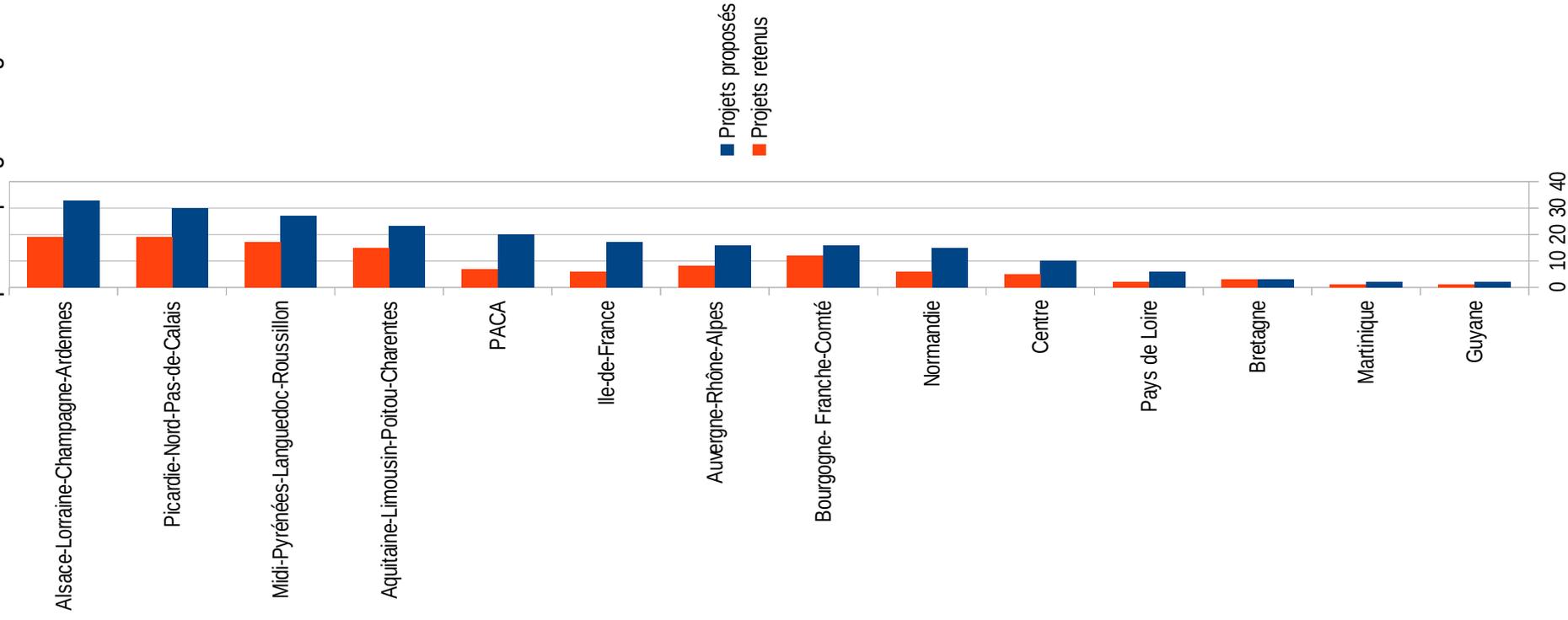
Les collectivités territoriales soutenues

- La plus petite collectivité soutenue est Cassel (NPDC – 2 288 habitants), la plus grosse est Paris
- Taille moyenne des collectivités soutenues : 135 000 habitants
- Le plus grand nombre de projets déposés : Dijon (7), Nice, Troyes, Albi (6), CR2L, Toulouse, Roubaix (5)
- Le plus grand nombre de projets soutenus : Dijon (5), Roubaix, Troyes (4), Albi, Toulouse, Strasbourg, Paris (3)

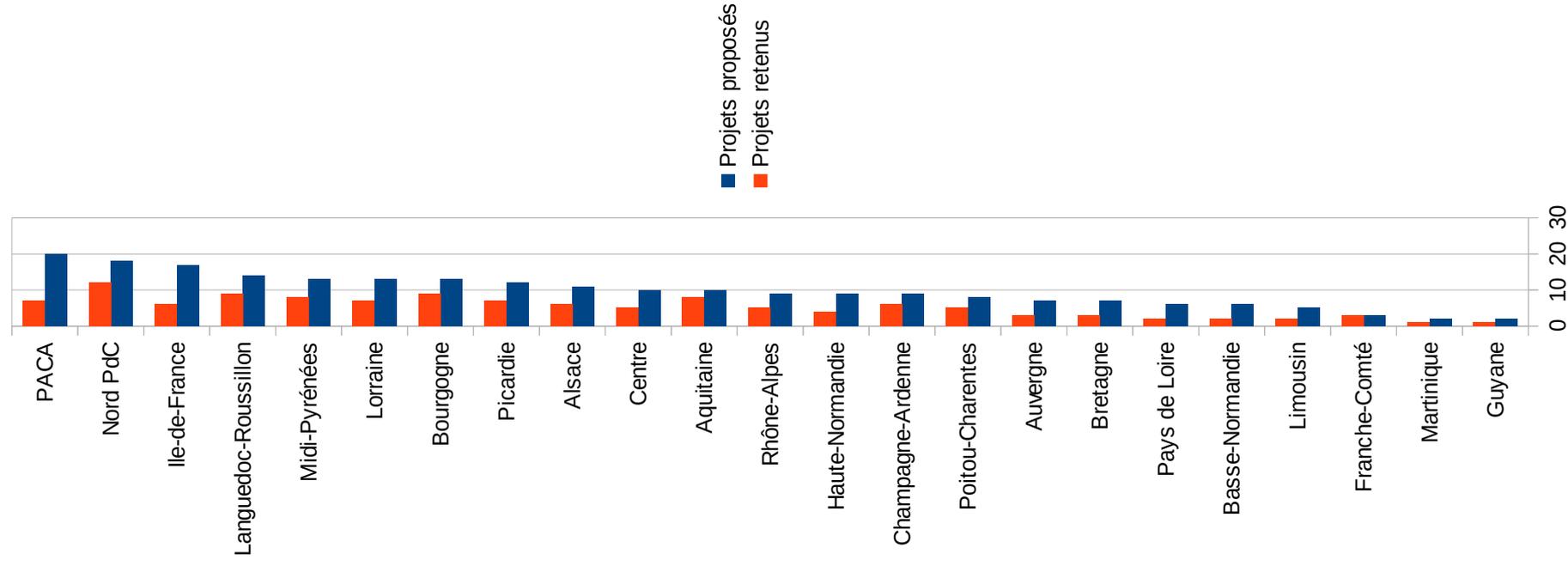
Répartition par région

- Toutes les régions, sauf la Corse, et 2 DOM / TOM ont déposé au moins un projet
- Le plus grand nombre de projets déposés : PACA (20), Nord Pas de Calais (18), Ile de France (17)
- Le plus grand nombre de projets soutenus : Nord Pas de Calais (12), Languedoc Roussillon, Bourgogne (9), Midi Pyrénées (8)

Répartition par grande région



Répartition par région



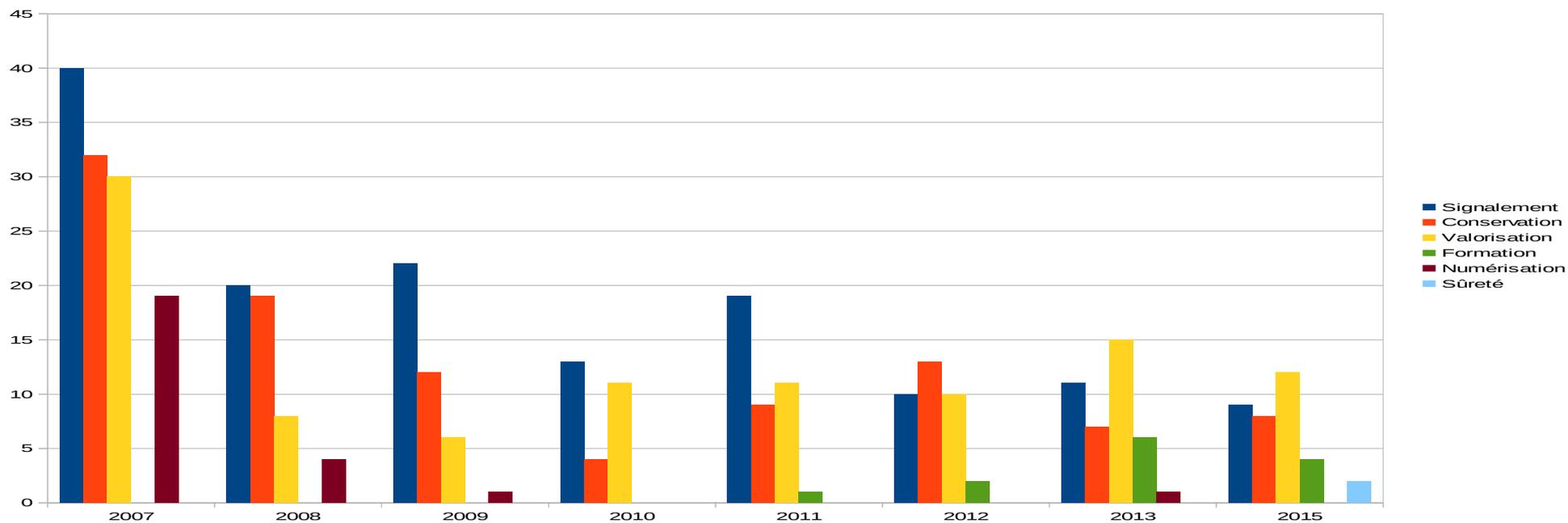
Typologie des projets

- Sur 224 projets déposés :
 - 144 (64,3%) comportent un volet de signalement
 - 104 (46,4%) comportent un volet de conservation
 - 103 (46%) comportent un volet de valorisation
 - 13 (6,8%) comportent un volet de formation
 - 25 (11,8 %) comportaient un volet de numérisation
 - 2 comportaient un volet sûreté des collections
 - 116 (51%) sont des projets mixtes

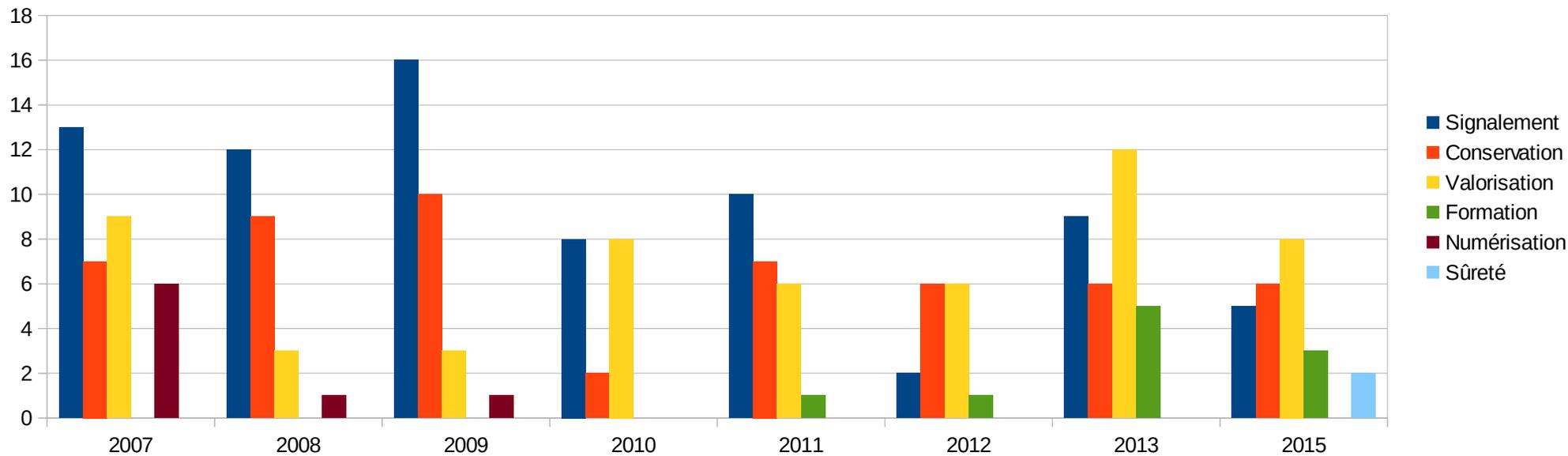
Typologie des projets retenus

- Sur 123 projets retenus :
- 25 (62,5%) comportent un volet de signalement
- 53 (44%) comportent un volet de conservation
- 55 (45,8%) comportent un volet de valorisation
- 10 (8,3%) comportent un volet de formation
- 8 (6,5%) comportaient un volet de numérisation
- 59 (48%) sont des projets mixtes

Typologie des projets déposés par année



Typologie des projets retenus par année



Les projets retenus par type d'opération

Signalement

- 75 opérations soutenues
- 1 million de notices bibliographiques créées
- 23 % des subventions accordées

Signalement

- Dans les premières années, projets de signalement de collections d'imprimés.
- La BnF prend en charge le signalement des imprimés : l'AAP se recentre sur les documents spécialisés
- 100 % des projets « mixtes » comportent un volet de signalement
- Apparition des projets de signalement en EAD

Signalement

- Critères de choix :
 - Exclusion des opérations de signalement d'imprimés, renvoyées vers la BnF
 - Versement dans un catalogue collectif en ligne
 - Projets réalistes en terme de calendrier et de moyens budgétaires et humains

Projets de conservation

- 28 projets retenus
- Représente 9,5 % du total des subventions

Les projets retenus :

- Projets de restauration de documents dans les premières années
- Apparition des audits de conservation préventive et des opérations de dépoussiérage
- Préférence donnée aux projets portant sur l'ensemble d'un fonds : conditionnement, traitement minimal...
- Beaucoup de projets portent sur les documents iconographiques (hors photos)

Projets de conservation

- Critères de choix :
 - Solidité du projet
 - Présence de réelles compétences en interne
 - Attention portée à la formation du personnel
 - Inscription dans un programme global

Projets de valorisation

- 55 projets retenus
- Représente 40 % du total des subventions

Les projets retenus :

Des actions de mise en valeur d'un document ou d'un ensemble documentaire bien identifié, d'un intérêt scientifique supra-local.

Des actions liées à des commémorations nationales ou à un événement de l'histoire de la bibliothèque

Des projets de moindre envergure, autour d'un fonds ou d'un sujet considéré comme mineur, n'ont pas été retenus.

Projets de valorisation

La forme classique de l'exposition physique de 3 mois reste incontournable

Souvent accompagnée d'un catalogue imprimé

Presque toujours accompagnée d'actions de valorisation : rencontres, concerts...

De plus en plus souvent accompagné d'une valorisation numérique

Projets de valorisation

Les projets retenus:

Soutenues dans le cadre de l'AAP à chaque fois ils présentaient un caractère scientifique solide et un rayonnement national voire international

Projets à dimension collaborative forte, tournés notamment vers le monde de l'Université et de la recherche

Attention particulière portée à la valorisation auprès de publics défavorisés

Numérisation / numérique

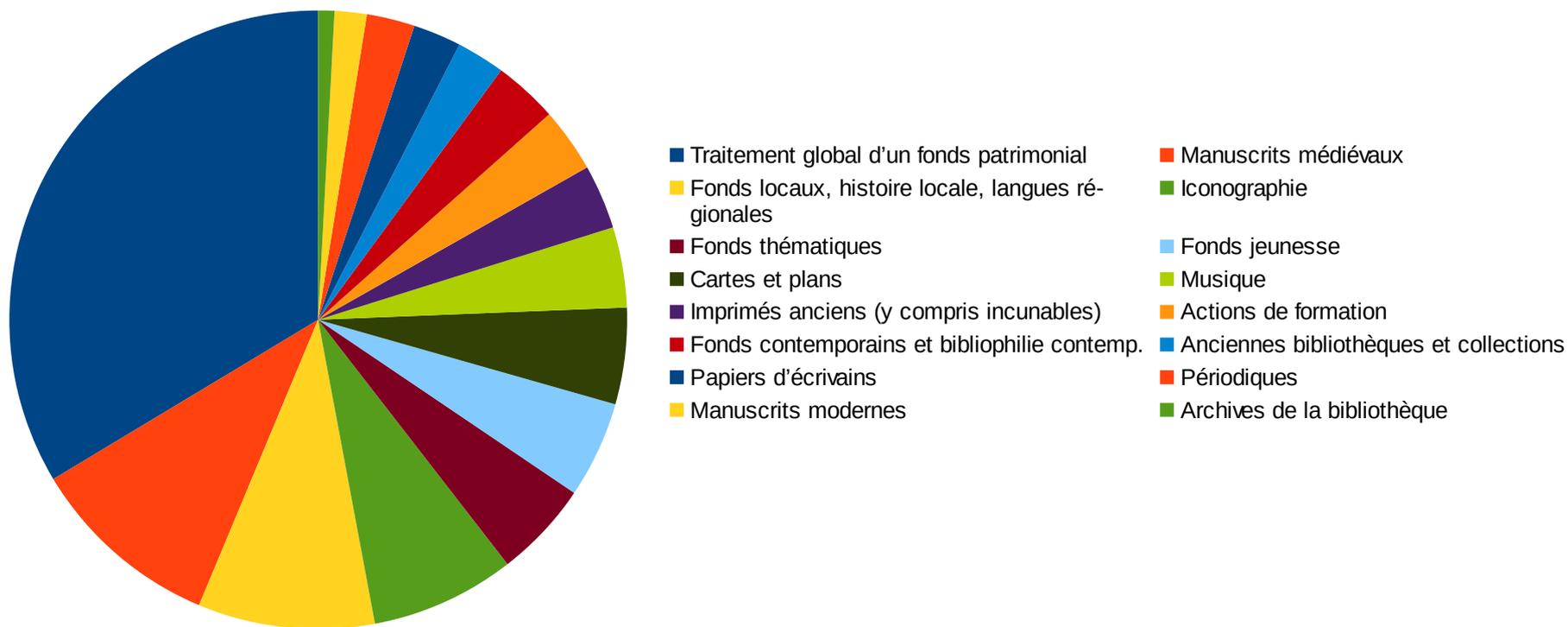
- L'AAP ne soutient pas les opérations de numérisation mais le numérique est présent de plusieurs façons :
- La numérisation est présente comme un aboutissement des projets de traitement global d'un fonds
- Montée en puissance des projets de valorisation locale puis régionale comportant un volet numérique (portail, exposition virtuelle)
- Apparition des technologies nomades, tablettes, livres enrichis...
- Premiers projets d'édition numérique encodée

Numérisation / numérique

- Critères d'éligibilité :
 - Pas de création de fichiers numériques mais
 - Garanties sur l'exploitation effective des données (mode de mise en ligne, éditorialisation)
 - Solidité et réalisme des projets, prise en compte de tous les aspects : hébergement, interopérabilité, pérennité des données
 - Articulation avec les appels à projets BnF, BNR et MCC
 - Intérêt pour les projets de valorisation innovants

Typologie des collections concernées

Projets retenus par typologie de documents



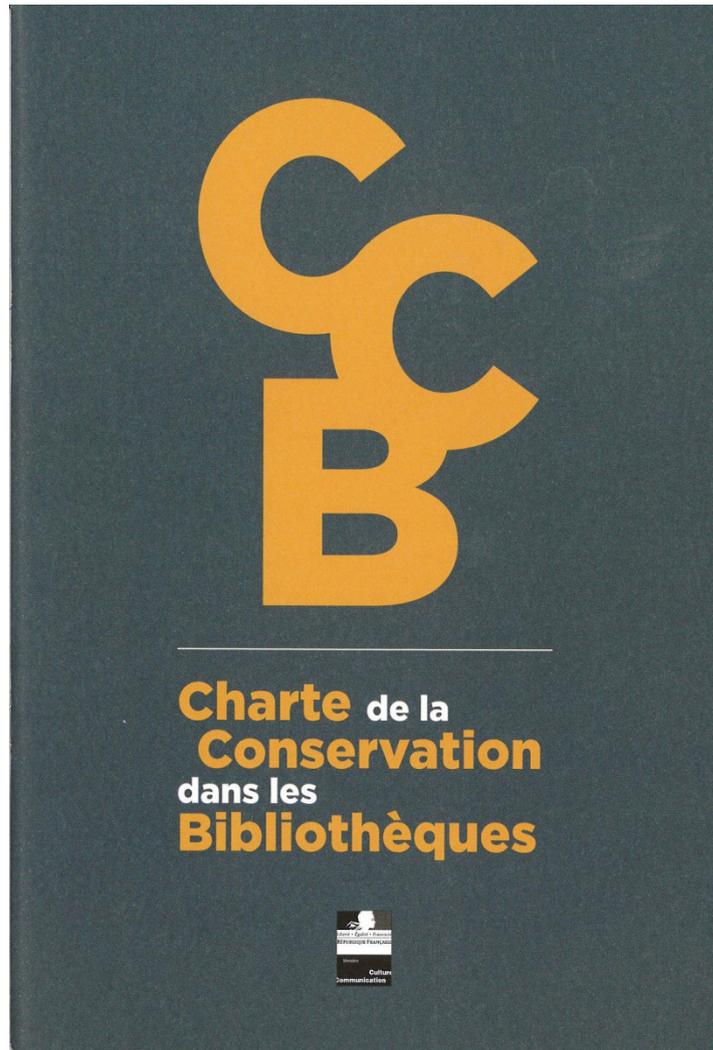
Quelques enseignements

Progrès sensibles dans la réalisation effective des projets, dans la visibilité de la participation du ministère

Nécessité de suivre plus directement les projets / rédaction d'un rapport d'étape à mi-parcours et d'un bilan

Utilité d'une clarification de l'articulation entre tous les dispositifs d'aide de l'Etat, DGD, DRAC, BnF et APPE

La charte de la conservation



La charte de la conservation

- Groupe de travail 2010-2012
- Consultation des associations professionnelles et des métiers des autres patrimoines
- L'objectif : rassembler en un document unique les bonnes pratiques et les objectifs que l'on s'accorde à considérer comme un but à atteindre
- La check list du patrimoine
- Définitions et 150 articles

La charte de la conservation

- Fait de la conservation un état d'esprit pour toute la bibliothèque
- L'inscrit dans la stratégie de l'établissement
- Insiste sur la formation, la rédaction de plans triennaux, la priorisation des actions, la connaissance approfondie des fonds, la mémoire du travail accompli et le respect des documents
- Intègre la conservation du numérique au même niveau que celle des documents physiques
- Désigne la communication sur le long terme comme l'objectif de toute politique de conservation

La charte de la conservation

- Rompt avec la conception classique des documents « anciens, rares ou précieux »
- Laisse à chaque bibliothèque la liberté de définir le périmètre de son patrimoine
- Valide le principe d'une gestion dynamique des collections qui laisse la place à une possible dépatrimonialisation
- => groupe de travail SLL Patrimonialisation / Dépatrimonialisation

En conclusion :

- Une juxtaposition de dispositifs pilotés en région, à la BnF, au MCC, plutôt qu'un plan national centralisé
- Un progrès très sensible du signalement des collections et de la valorisation par le numérique
- Des résultats très réels, mais faiblement visibles au niveau national
- Les résultats les plus nets sont ceux des opérations pilotées par la BnF (signalement, Gallica)
- L'appel à projets national, un dispositif qui atteint ses limites ?
- Un besoin fortement exprimé de formations, d'accompagnement, de méthodologie

Que propose le bureau du patrimoine ?

- Lancement d'une réflexion sur la patrimonialisation / dépatrimonialisation des collections, JPE 2016
- Meilleur accompagnement des opérations soutenues par l'APPE
- Sûreté des collections : audits et formation régions, stage enssib, journées HJM
- Refonte des « fiches techniques DLL » de 1998
- Travaux de normalisation : contrôle climatique, plans d'urgence, gestion des collections...

